

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

LE SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE, ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

29 septembre 2021

Premier temps de restitution

- Pratique sportive des Franciliens
- Équipements sportifs et territoires
- Sport-santé
- Personnes en situation de handicap et pratiques sportives
- Prévention et lutte contre les dérives dans le sport



ILE DE FRANCE

Le sport en Île-de-France, éléments de diagnostics

1 Contexte

Signature d'une convention entre l'ANS et l'Institut Paris Region au printemps 2021 pour un diagnostic sur le sport en IDF autour des 8 axes tels que inscrits dans la loi du 1^{er} août 2019 relative à la création de l'Agence

A partir des travaux de l'IRDS déjà réalisés à actualiser et à enrichir grâce aux données transmises par les entités membres de la conférence, mais aussi à partir de nouveaux travaux.

2 8 axes

- Pratique sportive des Franciliens
- Équipements sportifs et territoires
- Sport-santé
- Personnes en situation de handicap et pratiques sportives
- Prévention et lutte contre les dérives dans le sport
- Économie-emploi / association-bénévolat / formation-insertion
- Haut niveau
- Sport professionnel

Le sport en Île-de-France, éléments de diagnostics

3 Restitution :

Un rapport qui sera édité et 2 temps de présentation les 29 septembre et 21 octobre 2021

1^{er} temps aujourd’hui: 5 Axes regroupés dans une recherche de cohérence

- Pratique sportive : généraliser son accès à l’ensemble des Franciliens
- Équipements sportifs et territoires : des carences à l’heure des enjeux de transition écologique
- Sport-santé : passer au stade supérieur, vers une véritable politique de santé publique
- Accès au sport des personnes en situation de handicap : intégrer le sport dans leur quotidien (Thomas Urban/CPSF)
- Lutte et prévention contre les dérives dans le sport : la convergence des acteurs

Séance d’1h15 environ, soit 10 mn de présentation par thème et 15 à 20 mn au global d’échanges dans la salle

2nd temps 21 octobre : 3 Axes regroupés autour des questions économiques et du haut niveau

- Axe économie : Emploi-formation et bénévolat
- Axe haut niveau : Haut niveau amateur et haut niveau professionnel

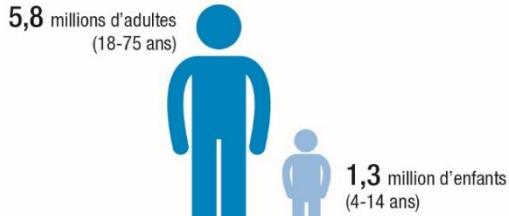
#axe 1

PRATIQUE SPORTIVE

Généraliser son accès à l'ensemble des Franciliens

Une région sportive avec une grande diversité de pratiques

1 7 millions de pratiquants réguliers, (au moins une pratique hebdomadaire)

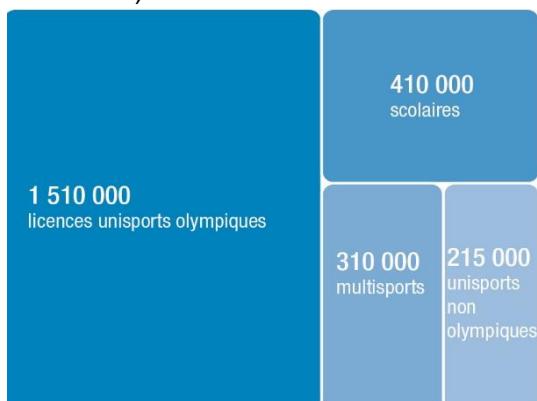


Source : EPSF 2019 ; EPSF 2012
© IRDS / Institut Paris Region 2020 ; pictogrammes © 123rf / jeremy

2 Un taux de pratique identique à celui observé en France

source INJEP-MEDES, Fiches régionales du sport 2020

3 2,4 millions de licences, 38% détenues par des femmes 19 800 clubs (2019 période pré COVID19)



Source INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2019.
© IRDS / Institut Paris Region 2020

4 Massification du sport

En France, en un demi-siècle le nombre de licences a été multiplié par 8 et la part des licences féminines a plus que doublé

Source INJEP-MEDES / stat-info 2004

En Île-de-France l'âge moyen d'entrée en club est passée de 11 ans à 8 ans au cours des dernières décennies

Source : EPSF 2012
© IRDS / Institut Paris Region 2021



5 Une diversité des publics qui a entraîné une diversité des attentes

POURQUOI FAIT-ON DU SPORT ? (% sportifs)



Source : EPSF 2019.
© IRDS / Institut Paris Region 2020.

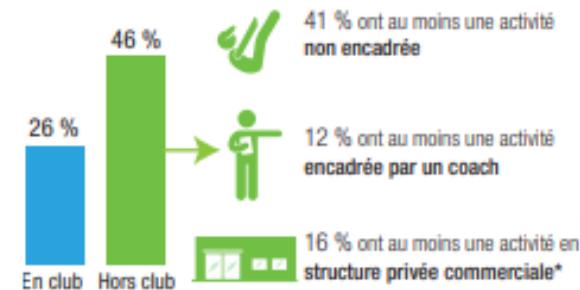
6 Une pratique encadrée très présente chez les 4-14 ans :

63 % ont une activité sportive hebdomadaire dans une association sportive

Source : EPSF 2012.
© IRDS / Institut Paris Region 2020

7 Une pratique hors club dominante chez les adultes

La pratique sportive 1h/semaine (% 18-75 ans)



* pour 75 % d'entre eux au moins une activité non encadrée

Source : EPSF 2019;
© Institut Paris Region, IRDS 2021

8 29 % des sportifs sont des adeptes du multicadre :

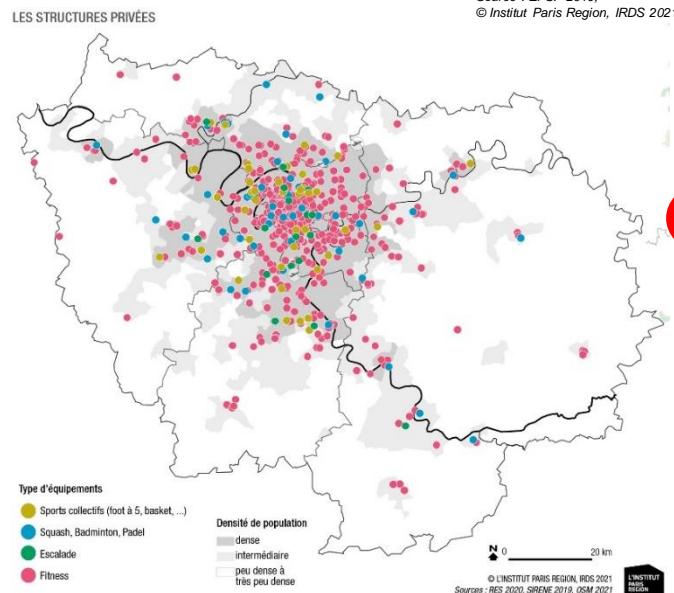
Ils combinent des activités sportives régulières en club, en structures privées commerciales et/ou en-dehors de tout encadrement.

Source : EPSF 2019;
© Institut Paris Region, IRDS 2021

Une région sportive avec une grande diversité de pratiques

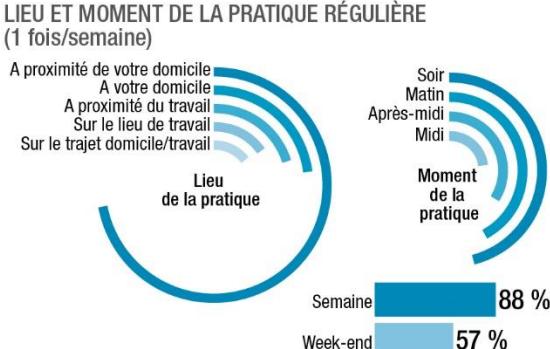
9 En 2019, 1,3 millions de Franciliens fréquentent régulièrement une structure privée commerciale, pour de multiples raisons :

- Libre service, 7j/7, encadrée ou non,
- équipements de qualité, lieux de vie conviviaux...
- Diversification pour répondre à la pluralité des attentes : low-cost, premiums...
- Renouvellement de l'offre : escalade, foot à 5, basket, studios de yoga ou pilates...



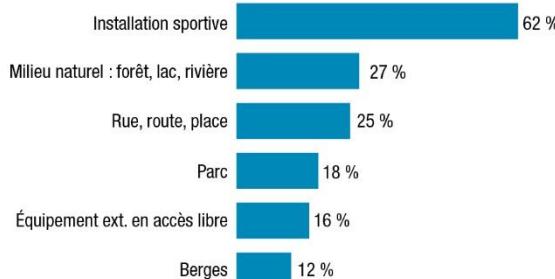
10 Une pratique régulière de proximité, le soir en semaine

Durée moyenne de transport : 19 minutes



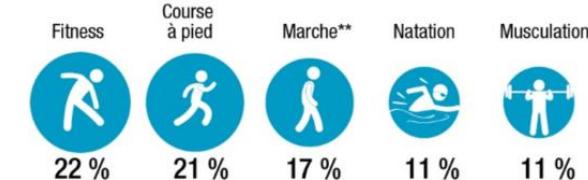
11 En tout lieu

LES ESPACES DE LA PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE (1 heure/semaine)



12 Un large spectre de disciplines : 200 recensées

LES PRINCIPALES DISCIPLINES PRATIQUÉES AU MOINS UNE HEURE PAR SEMAINE (% des 18-75 ans)



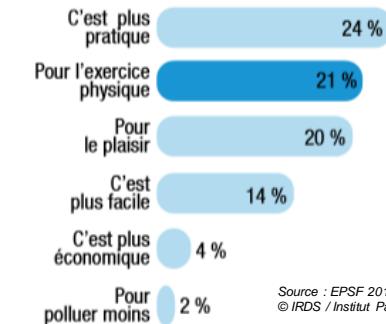
Source : EPSF 2019 ;
© IRDS / Institut Paris Region 2020 ; pictogrammes © 123rf / jeremy

13 Une place de plus en plus importante pour les pratiques utilitaires.

73 % des Franciliens déclarent au moins 1 heure de trajet à pied ou à vélo par semaine.

21 % le font principalement pour faire de l'exercice physique.

Pourquoi les Franciliens ont des mobilités actives ?



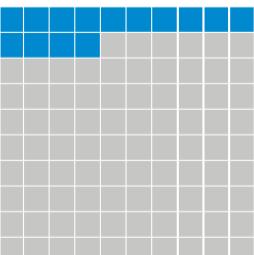
Source : EPSF 2017.
© IRDS / Institut Paris Region 2020

#1 PRATIQUE SPORTIVE DES FRANCILIENS

Des marges de progrès

1 Des sportifs sédentaires

14 % des Franciliens ont un niveau d'activité physique conforme aux recommandations de l'OMS

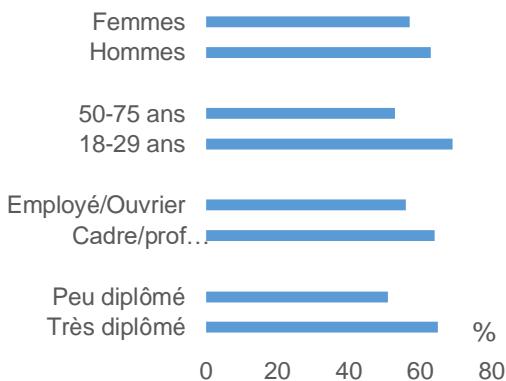


Source : EPSF 2017 ;
© IRDS / Institut Paris Region 2021.

- Faire du sport plus souvent
- Adopter un style de vie actif (au travail, au domicile, dans les déplacements, les loisirs)

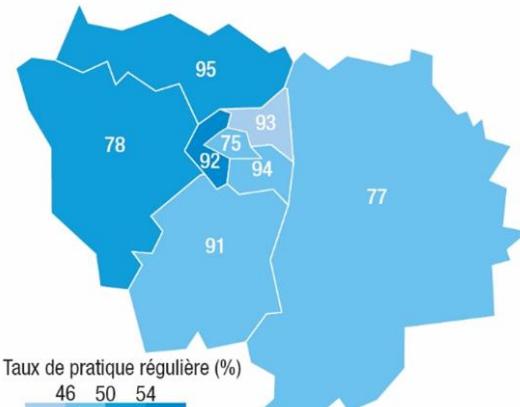
2 Des écarts de pratique qui persistent

Taux de pratique au moins 1h/semaine



Source : EPSF 2019 ;
© IRDS / Institut Paris Region 2021

3 Des inégalités territoriales



Source : EPSF 2017 ;
© IRDS / Institut Paris Region 2021



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Sources : EPSF 2007-2017 ;
INJEP-MEDES / recensement des licences sportives – 2019

4 Une pratique au travail ou à proximité qui reste marginale

Part des entreprises qui ont mis en place des actions en faveur de la pratique



Source : résultats issus de l'étude « Sport en entreprise », Ministère des Sports, Medef, Union sport et cycle, CNOSF, 2017. ; © Institut Paris Region, IRDS 2021

Une implantation des structures privées commerciales (SPC) à proximité des zones d'emplois et une offre facile d'accès qui permettent de mieux concilier sport et activité professionnelle.

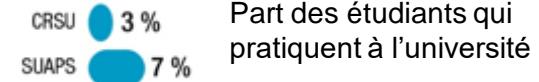


Source : EPSF 2019 ;
© Institut Paris Region, IRDS 2021

Part des sportifs qui pratiquent le midi

5 Une offre sportive à l'université insuffisamment développée

Participe de l'intégration des étudiants, de leur santé physique et morale et de l'attractivité des établissements à l'international.



Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives – 2019 ; SUAPS 2016 ; Institut de l'éducation nationale, 2019 ; © Institut Paris Region, IRDS 2021

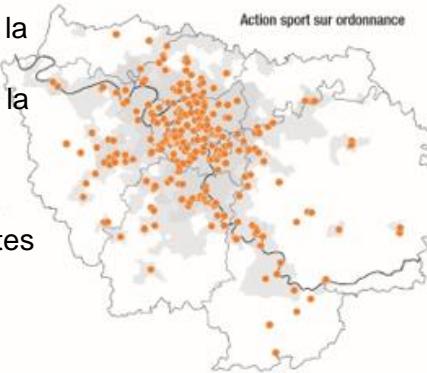
Septembre 2021

#1 PRATIQUE SPORTIVE DES FRANCIENS

Quelques pistes d'actions

1 Développer le sport santé

- Vieillissement de la population
- Augmentation de la sédentarité
- Progression du nombre de personnes atteintes d'une maladie chronique



DRAJES/ARS, Prescriptif 2020.
© Institut Paris Région 2021

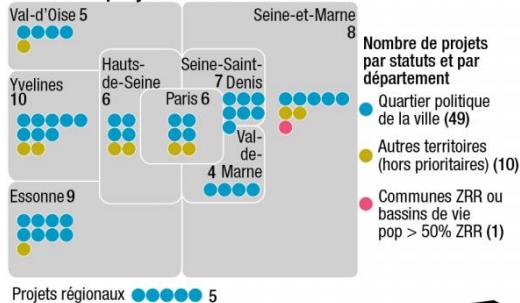
2 Soutenir la pratique des publics éloignés

De nombreux dispositifs mis en place par les acteurs (aisance aquatique, sport en filles, plan sport oxygène...)

Poursuivre et maintenir les efforts

Plan 'Prévention des noyades' en IDF
(Part territoriale)

2021 : 60 projets



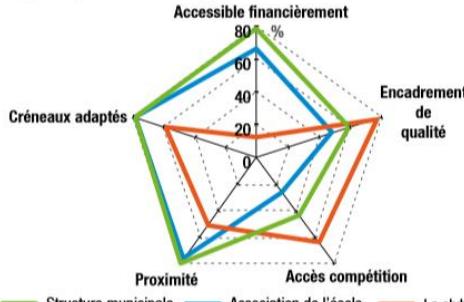
© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : DRAJES 2020-2021



3 S'appuyer sur le sport périscolaire

Une offre multisport, mixte, de proximité, accessible financièrement et avec des créneaux adaptés

Atouts et points faibles des différents cadres de pratique selon les parents



Source : EPSF 2012 ;

© IRDS / Institut Paris Region 2021

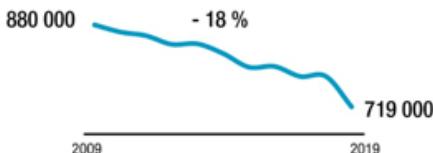
Mais une pratique qui décroît fortement avec l'âge

TAUX DE PÉNÉTRATION SELON LE NIVEAU DE L'ÉTABLISSEMENT



Sources : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives – 2019 ; Ministère de l'éducation nationale, 2019. ; © Institut Paris Region, IRDS 2021

Une baisse des licences USEP en France



Sources : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives – 2019 ; © Institut Paris Region, IRDS 2021

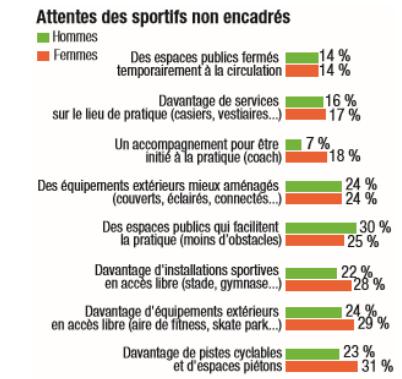
CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT – Île-de-France

4 Développer le sport en entreprise

- Une exonération de cotisations sociales depuis 2021
- Une offre interentreprises pour pallier le manque de moyens humains et de locaux
- Un levier de développement pour les clubs
- Une mise à disposition d'équipements par les collectivités
- Télétravail : quel impact sur l'offre sportive dans les entreprises ou à proximité ?

5 Accompagner le développement de la pratique auto-organisée...

- Aller à la rencontre de ces publics
- Proposer une offre diversifiée : enjeux différents à chaque âge, pour les hommes et les femmes
- Voir la ville comme un « équipement sportif »
- S'adapter à la digitalisation des pratiques



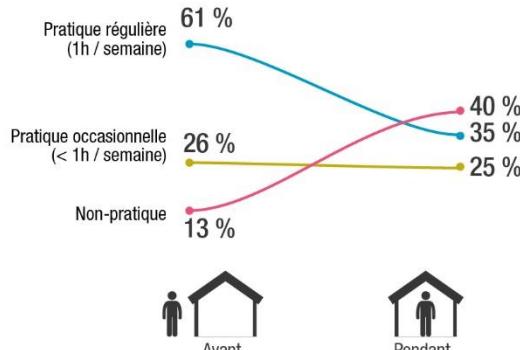
© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2020
Source : INJEP-MEDES 2019
L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Dans un contexte extraordinaire

1 Pandémie de covid 19

- Baisse inédite de l'activité physique et sportive
- Adaptation des sportifs : resserrement des disciplines, digitalisation, pratique au domicile...
- Nécessité de faire évoluer l'offre : mêler présentiel/distanciel, faciliter le développement des activités en extérieur
- Plans de relance régional et national, appui des collectivités pour soutenir les acteurs économiques, accompagner les clubs et encourager la prise de licence

TAUX DE PRATIQUE AVANT ET PENDANT LE CONFINEMENT
(en % des 18-75 ans)



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : IRDS, EPSF 2020
Pictogrammes : © 123rf / jeremy, L'Institut Paris Region

A l'issue du premier confinement :

53 % des sportifs ont retrouvé une activité normale

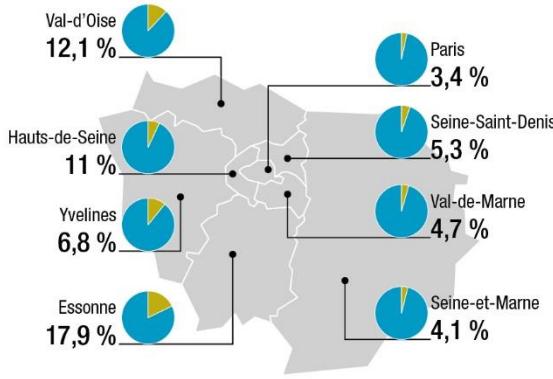
En septembre 2020 seuls 49 % des licenciés imaginaient toujours leur pratique sportive régulière au sein de leur club à **61 % pour leur(s) enfant(s)**.

2 Dynamique des Jeux

- Mobilisation de nombreux acteurs pour rappeler l'importance de faire du sport

8 % d'établissements scolaires labellisés génération 2024 en IDF (septembre 2021)

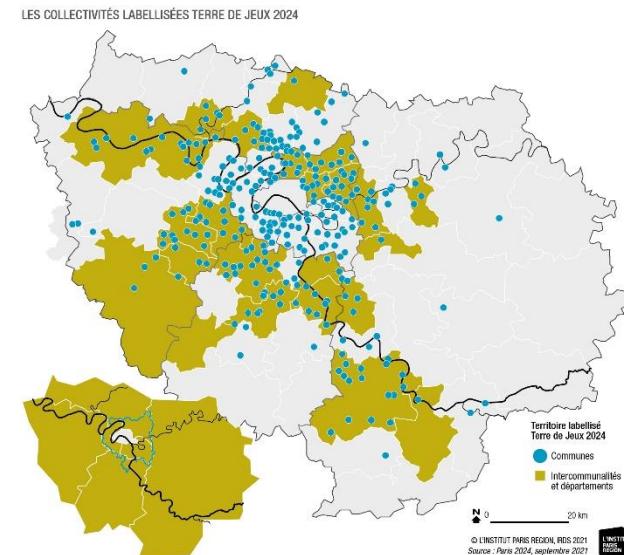
TAUX DE LABELLISATION GÉNÉRATION 2024



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Sources : Ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, septembre 2021, L'Institut Paris Region 2019
Pictogrammes : © 123rf / jeremy, L'Institut Paris Region

- Engager les collectivités dans une réflexion pour proposer une offre (espaces publics, équipements) qui permettent de développer la pratique sportive

330 collectivités labellisées Terre de jeux 2024 en IDF (septembre 2021)



#axe 2

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET TERRITOIRES

Des carences à l'heure des enjeux de transition écologique

Des carences avérées en équipements pour le sport au quotidien

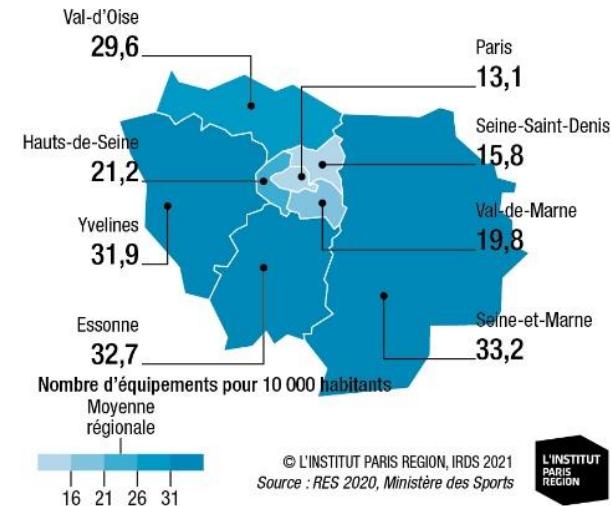
1 24 équipements pour 10 000 habitants en ÎdF contre 47 en France

- Disparités très forte selon les territoires et les types d'équipements
- Une zone dense avec des équipements saturés mais où l'exercice physique se fait également dans le cadre des déplacements ou dans l'espace public urbain. Des territoires qui cumulent carences en équipements et en espace public.

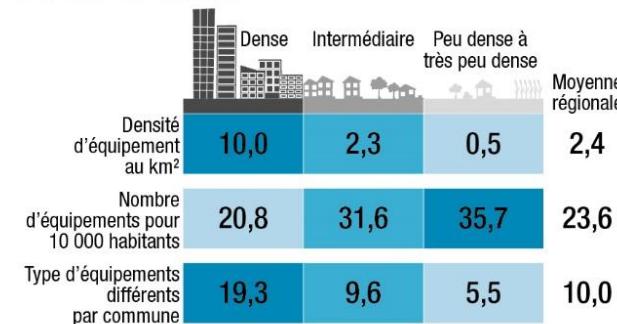
Une zone rurale limitée par le peu de diversité d'équipements.

La zone intermédiaire présente un meilleur équilibre entre la quantité et la qualité de l'offre

NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS POUR 10 000 HABITANTS



L'OFFRE DE PRATIQUE



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : RES 2020, Ministère des Sports
Pictogrammes : © L'Institut Paris Region

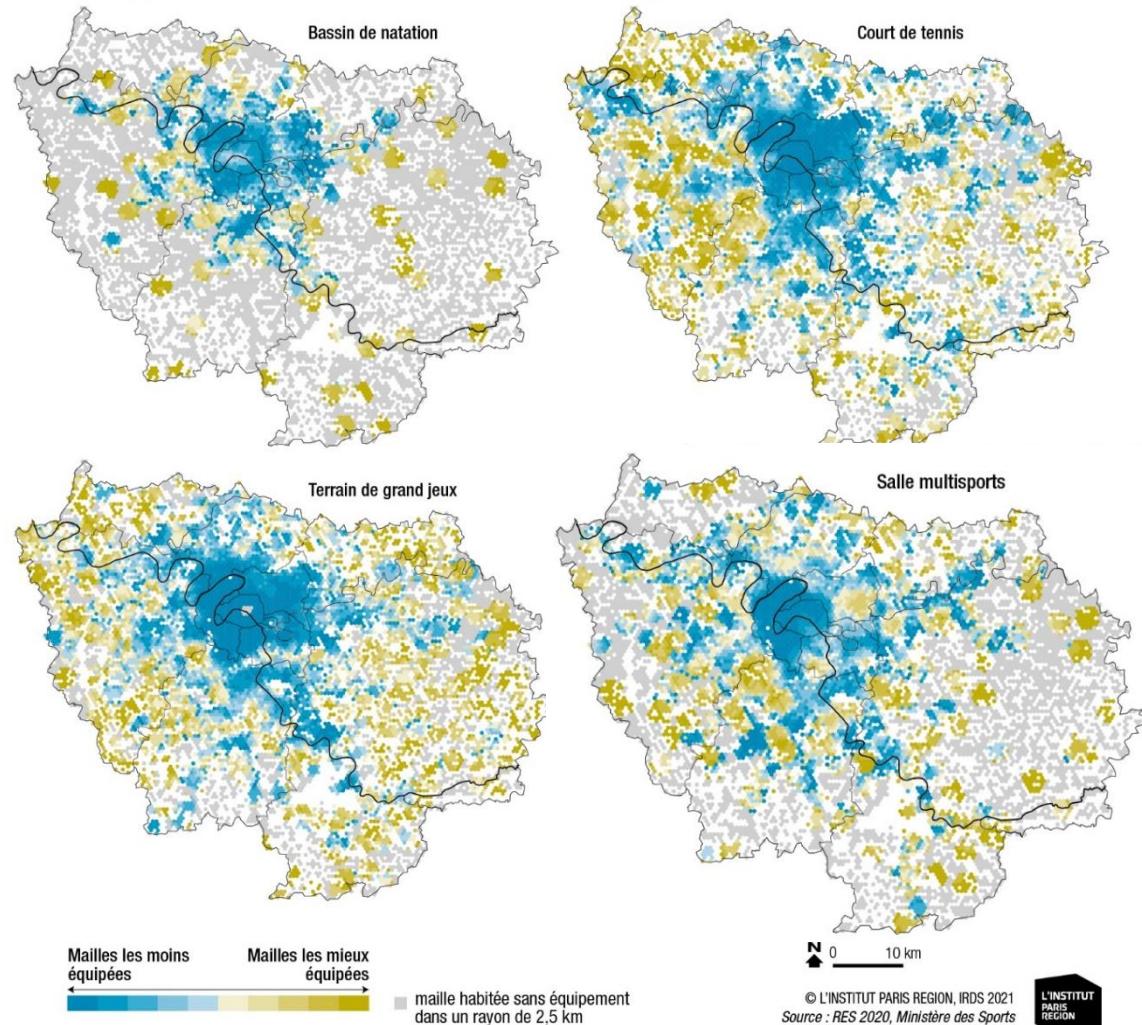


Des carences avérées en équipements pour le sport au quotidien

2 Des carences fortement différencierées par typologie d'équipements sportifs :

- Bassin de natation :*
IDF : **0,6** eqts pour 10 000 habitants
FR : **1,1** eqts pour 10 000 habitants
Les centres aquatiques de proche couronne subissent une forte pression, mais des piscines plus éloignées pour la population en zone rurale et non ouverte toute l'année (bassin découvert)
- Court de tennis :*
IDF : **4,4** eqts pour 10 000 habitants
FR : **6,6** eqts pour 10 000 habitants
Un ouest parisien mieux doté que l'Est
- Terrain de grands jeux :*
IDF : **2,3** eqts pour 10 000 habitants
FR : **7** eqts pour 10 000 habitants
Une très forte pression en zone dense
- Salle multisports :*
IDF : **2,1** eqts pour 10 000 habitants
FR : **3** eqts pour 10 000 habitants
La Seine-Saint-Denis et le Val-de Marne un peu mieux dotés en équipements multisports

NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS POUR 10 000 HABITANTS : PAR FAMILLE D'ÉQUIPEMENT



Accroître l'offre en équipements

30 000 équipements à construire pour rattraper le taux national

- 1 Cibler les territoires carencés**
- 2 Construire des réponses innovantes** : des équipements qui rendent de meilleurs services, qui prennent en compte une demande en évolution et qui répondent aux **enjeux de transition écologique** : sobriété foncière et énergétique (**zan/zen**). Le renouvellement urbain (construire la ville sur la ville) peut être défavorable aux équipements sportifs traditionnels d'où la nécessité d'innover dans la programmation.

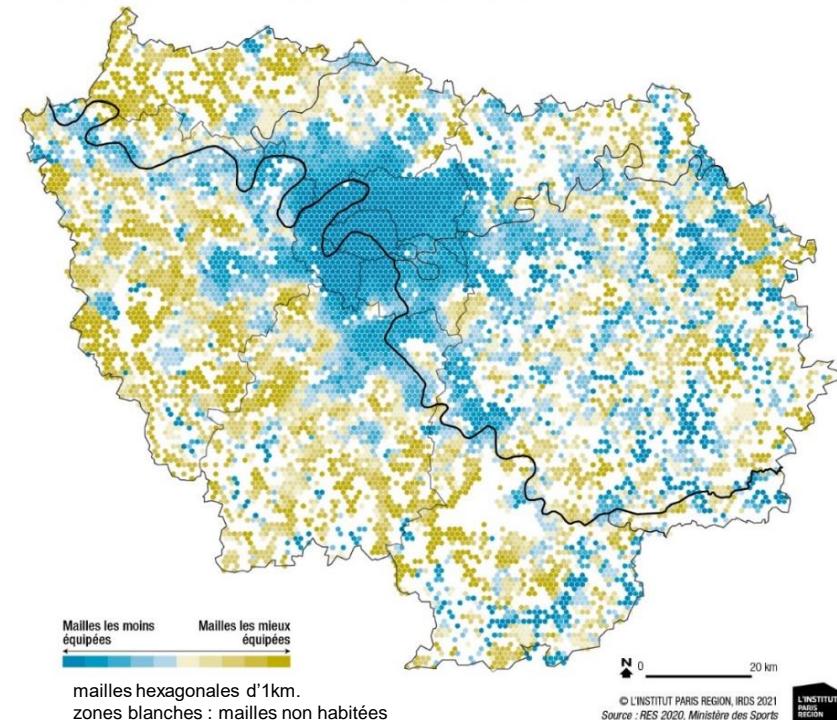
3 Concevoir des espaces publics qui favorisent l'activité physique et sportive y compris en club : parvis, places, jardins ...

4 Trouver des synergies avec certaines offres privées (convention d'utilisation)

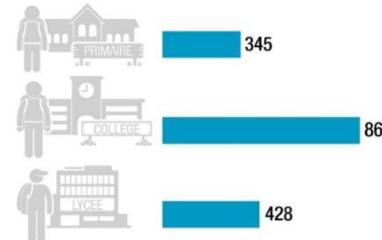
5 L'ouverture des équipements sportifs au sein des établissements scolaires

- 2 350 équipements sportifs ouverts qu'aux scolaires dont 1 850 dans des établissements publics
- Cela ne représente que 8 % de l'ensemble des équipements sportifs franciliens mais à l'heure où de nombreux équipements sont saturés et les territoires sont carencés, l'ouverture à d'autres publics sur certains créneaux (soir et week-end notamment) présente un réel intérêt.

NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS POUR 10 000 HABITANTS : ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS UTILISÉS UNIQUEMENT PAR LES SCOLAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SCOLAIRES DU SECTEUR PUBLIC



Sources : RES 2020, Ministère des Sports, L'institut Paris Region 2019
Pictogrammes : © 123rf / Jeremy, L'institut Paris Region



Accroître l'offre en équipements

7 Intégrer de la mixité fonctionnelle :

mutualisation des fonctions d'accueil, création de lieux de vie intergénérationnels, passerelles entre les activités....

Un bonus aux équipements innovants ?

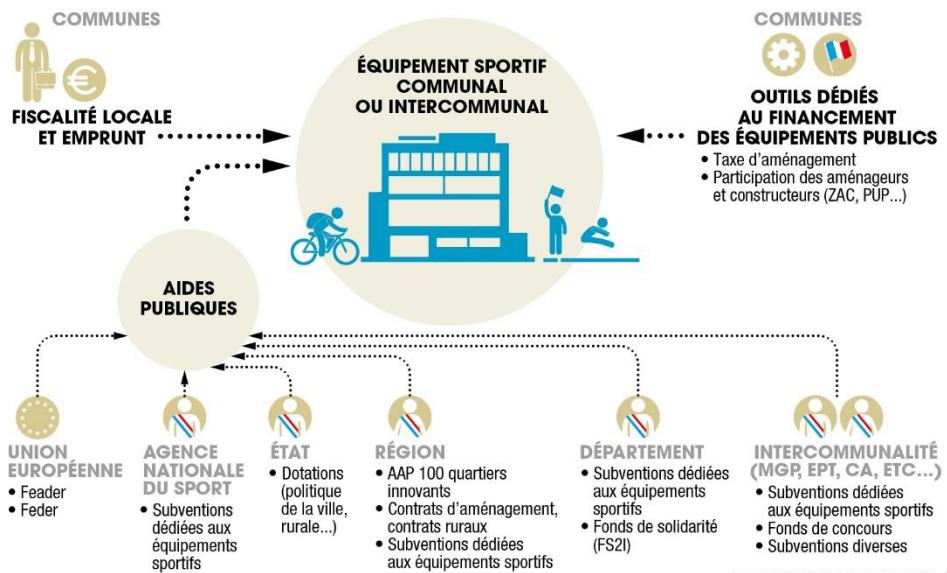


Balagny à Aulnay-sous-Bois : un exemple d'équipement multifonctionnel.

8 Favoriser une lecture croisée des aides et de leurs conditions :

Les communes et leurs groupements font appel à des aides de l'Etat, de la région, des départements, de la métropole pour le financement des équipements, au titre des budgets sport, aménagement, transition écologique selon des critères définis par chacun.

SOURCES DE FINANCEMENTS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021

Source : L'Institut Paris Region

Pictogramme : © 123rf / jeremy, L'Institut Paris Region

Une région riche en sites et espaces de nature de plein air

1 Offre de plein air, des enjeux renouvelés pour les clubs et les collectivités

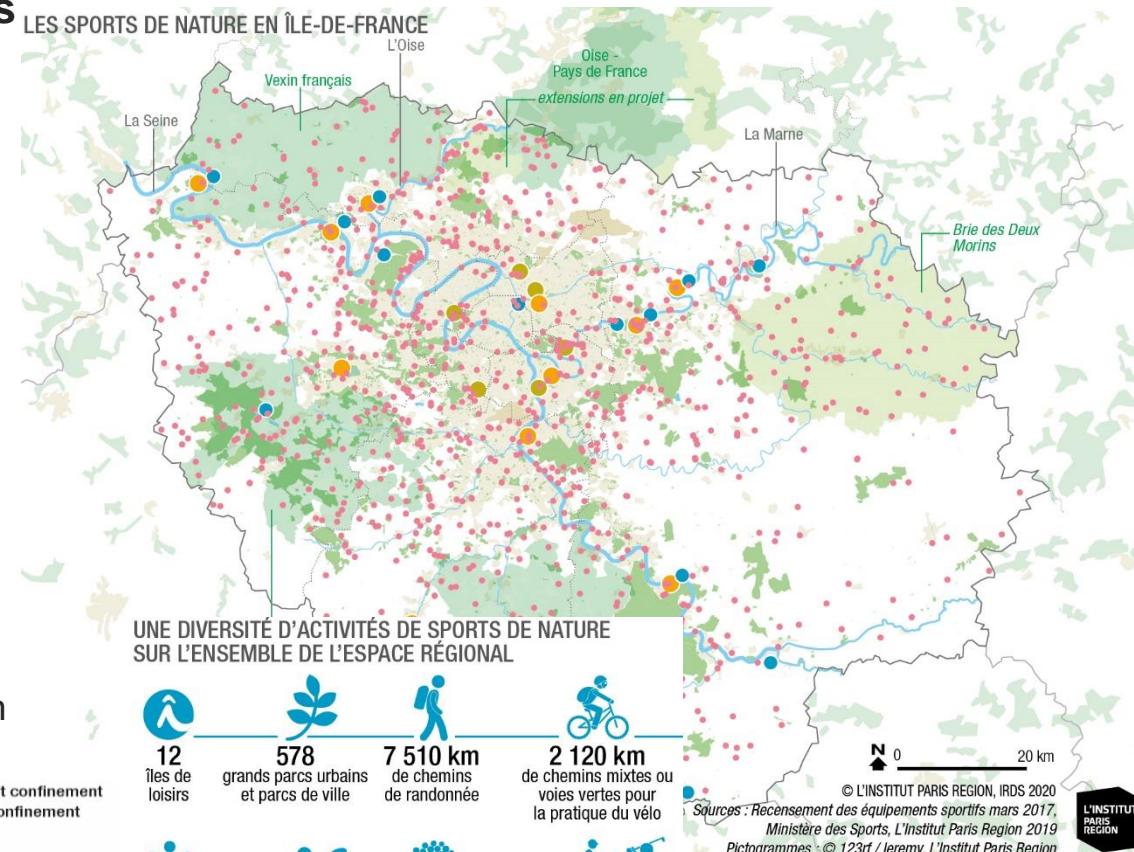
- La région francilienne dispose de nombreux espaces propices aux sports de nature : île de loisirs, sites de baignade, sites d'escalade de renommées internationales, forêts et espaces naturels, voiries cyclables et chemins de randonnée.

2 La pandémie a montré plus que jamais l'utilité d'un espace public accueillant (espaces ouverts et de nature)

- Les disciplines « outdoor » sont celles qui se sortent le mieux de la crise
- Besoin de nature et d'activités extérieures des habitants
- La ville devient l'équipement sportif de demain (favoriser une appropriation par les clubs)

29 % des sportifs s'adonnent à leur pratique régulière dans l'espace public en temps normal, contre **51 %** durant le 1^{er} confinement
Clubs et cours d'EPS en dehors des équipements couverts...

Source : EPSF 2020, IRDS



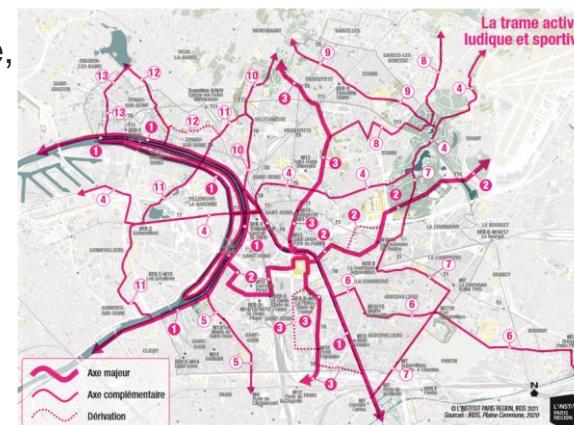
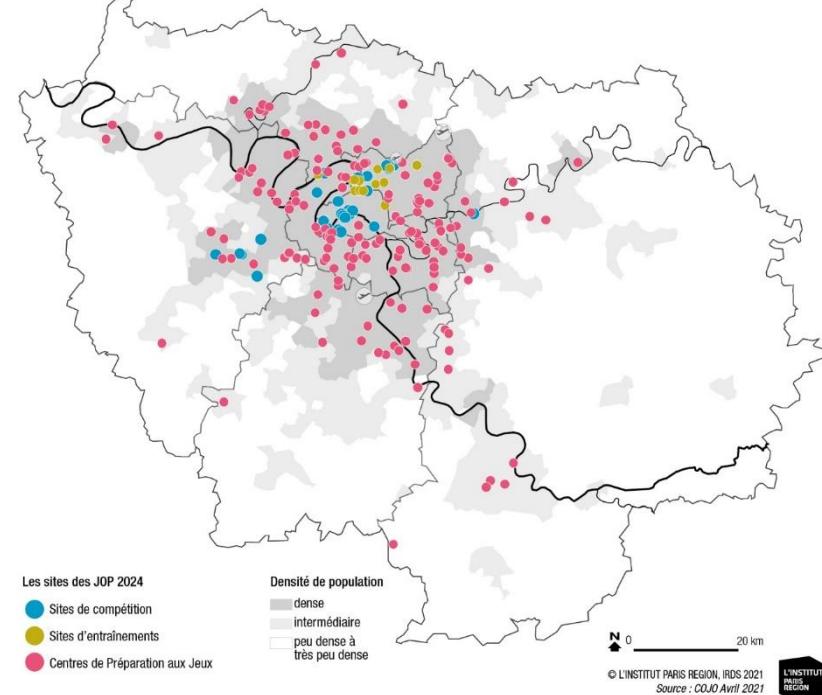
L'apport des Jeux sur le territoire

1 Un apport d'équipements nouveaux ou rénovés grâce à l'obtention des JOP 2024

- La rénovation ou construction des sites d'entraînements et des centres de préparation au Jeux sont une aubaine pour les territoires carencés
- En Île-de-France, ce sont 168 centres sportifs au sein de 104 communes franciliennes qui sont inscrits au catalogue et proposés aux équipes internationales olympiques et paralympiques
- Une quinzaine de sites d'entraînements construits ou rénovés pour les Jeux
- Les grands équipements sportifs contribuent au rayonnement de la Région Capitale. L'implantation de ces équipements structurants doit avoir un effet moteur sur le développement du territoire qui les accueille et un impact sur la pratique au quotidien :
 - héritage des JOP pour la population du centre aquatique, du stade nautique d'Île-de-France, du Prisme
- Label Terres de Jeux : une mobilisation des collectivités autour du sport

Le projet de trame active,
ludique et sportive à
Plaine Commune

LES ÉQUIPEMENTS MOBILISÉS POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024
SITES DE COMPÉTITION / CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX ET SITES D'ENTRAÎNEMENTS



#axe 3

SPORT-SANTÉ

Passer au stade supérieur, vers une véritable politique de santé publique

Un enjeu majeur de santé publique

1 Une population sédentaire et vieillissante

- Part des 60 ans et + (IDF) : 19 % en 2015 ; 24 % en 2035 (Insee, Institut Paris Region, DRIEA)
- En France, 40 % des adultes ont un niveau de sédentarité élevé (Santé Publique France)
- En 40 ans les enfants ont perdu 25 % de leur capacité cardio-vasculaire (Fédération Française de Cardiologie)

Avec des risques pour la santé

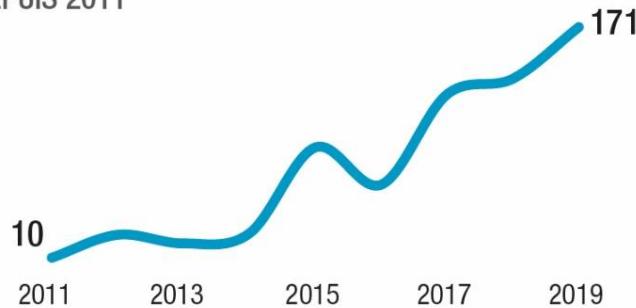
- La sédentarité est le 4^{ème} facteur de risque de mortalité dans le monde (OMS).
- Augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques

Les personnes atteintes de maladies chroniques sont souvent peu actives et isolées, l'activité physique peut les aider à reprendre une vie sociale et à améliorer leur santé au global

2 Si certains dispositifs existent depuis longtemps, l'offre sport santé s'est surtout développée au cours de la dernière décennie

- L'activité physique est reconnue officiellement comme efficace en préventif et en curatif (INSERM 2008, 2019 ; HAS 2011)
- Mise en place d'une politique nationale sport santé bien-être (PNSSBE 2012, modernisation du système de santé 2016, stratégie nationale sport santé bien-être 2019)
- Déclinaison régionale (PRSSBE, 2012), création du dispositif Prescri'Forme (2017).
- Lancement des maisons sport santé (2019)

NOMBRE DE DISPOSITIFS SPORT SANTÉ / SPORT SUR ORDONNANCE CRÉÉ CHAQUE ANNÉE EN ÎLE-DE-FRANCE DEPUIS 2011



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021

Source : Prescri'Forme, DRAJES/ARS 2020



3 Le sport santé c'est quoi ?

2 grands axes :

- Prévention primaire : lutte contre la sédentarité, pratique du plus grand nombre.
- Sport sur ordonnance en prévention secondaire et tertiaire : pour les personnes atteintes d'une affection longue durée (30 maladies) + obésité + hyper tension artérielle + maladie mentale

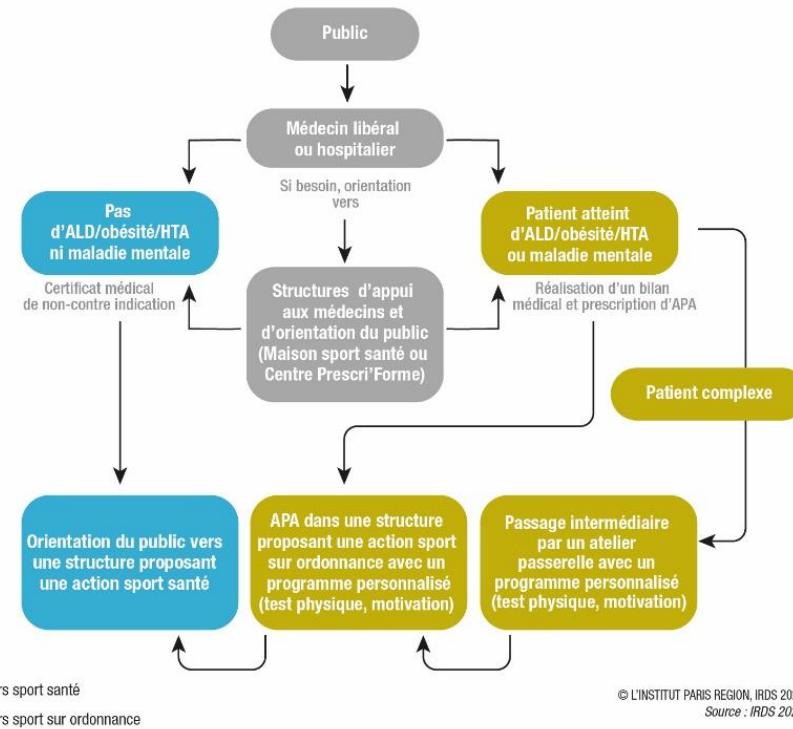
Un réseau en construction

1 Améliorer la lisibilité du réseau

Une organisation du parcours complexe avec un foisonnement de structures
Une tentative de structuration avec les maisons sport santé

- 350 actions sport sur ordonnance
- 400 ateliers passerelles
- 16 centres prescri'forme
- 850 actions sport santé
- 41 Maisons sport santé

PARCOURS DU SPORT SANTÉ / SPORT SUR ORDONNANCE

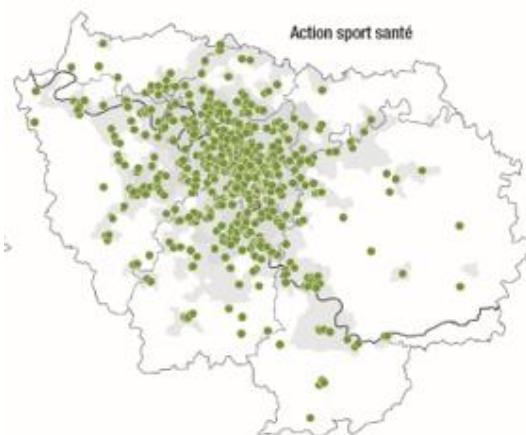


2 La mise en réseau de multiples acteurs, tout au long du parcours

Monde de la santé, mouvement sportif, collectivités, acteurs institutionnels, structures de proximité, ...

Détection → Prise en charge → Suivi

3 Un foisonnement d'actions, une couverture territoriale qui s'étend



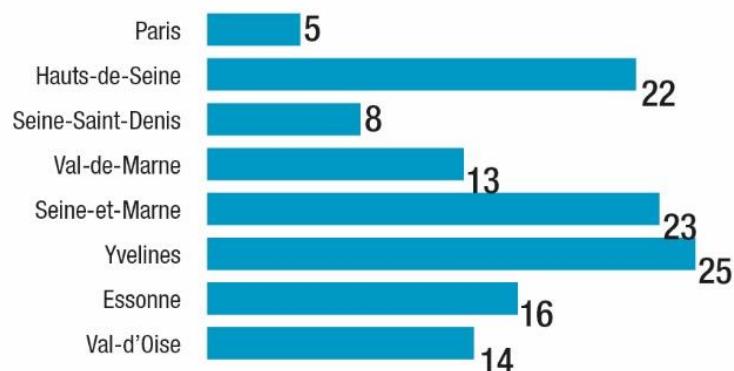
Source : DRAJES/ARS, Prescri'Forme 2020.
© IRDS / Institut Paris Region 2020

Les enjeux de développement

1 Continuer à développer l'offre sur tout le territoire

- Proximité : critère essentiel
- Localement, un choix de disciplines limité
- Inégalités d'accès pour certains publics cibles
- Un travail d'adaptation aux pathologies du territoire ?

NOMBRE D'ACTIONS SPORT SUR ORDONNANCE POUR 100 000 PATIENTS ATTEINTS D'ALD(1)



(1) - Hors cause inconnue et polypathologie et uniquement régime général (soit 95 % de la population)

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021

Sources : Prescri'iForme, DRAJES/ARS 2020 ; Assurance maladie CNAMTS



2 Comment intégrer durablement l'Activité physique dans le quotidien

- Accompagner davantage le pratiquant (éducation thérapeutique du patient, entretien motivationnel)
- Continuer le déploiement des maisons sport santé
- Recruter des personnes dédiées à la mise en réseau des acteurs
- Généraliser l'outil Prescri'iForme.fr

3 Améliorer l'implication des professionnels de santé

- Une meilleure implication des centres de santé/hôpitaux que celle de la médecine libérale
- Implication tributaire de volontés individuelles
- Formation des médecins aux bienfaits des APA sur la santé en formation initiale et continue
- Proposer une offre d'activité physique sécurisée et de qualité (formation des acteurs du sport)
- Bénéficier d'un accompagnement de terrain, de proximité, par des pairs par le biais des communautés professionnelles territoriales de santé

4 Étudier la question du financement

- Des sources de financement multiples, hétérogènes d'un dispositif à l'autre, ou selon les pathologies, sans garantie de reconduction
- Le reste à charge pour le patient varie de la gratuité à plusieurs centaines d'euros, selon le dispositif, la pathologie ou le profil de la personne (conditions de revenus, résident en quartier prioritaire, mutuelle...).
- L'activité physique adaptée n'est pas prise en charge financièrement par l'Assurance maladie en particulier pour le secondaire et le tertiaire, mais des expériences en cours (traitement du cancer) et des expérimentations nationales (« As du cœur »)

Dans un contexte extraordinaire

1 Pandémie de covid 19

- Une baisse inédite de l'activité physique
- Une augmentation de la sédentarité
- Une dégradation de l'état de santé
- Les maladies chroniques : facteur de risque de forme sévère
- Les structures accueillent de plus en plus de patients atteints de covid long

#SantéMentale #COVID19

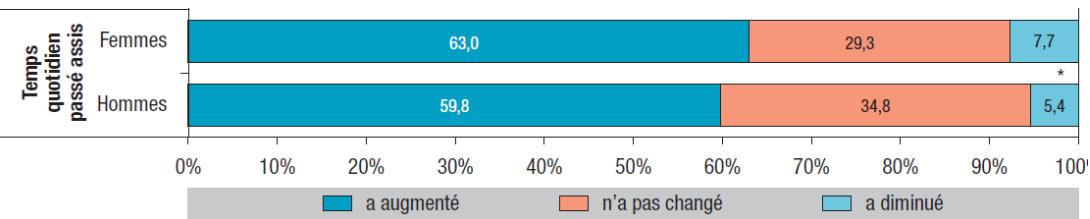
Communiqué de presse | Dégradation de la santé mentale des 11-17 ans depuis le premier confinement

Santé publique France

Les données du système de surveillance de Santé publique France montrent par rapport aux années précédentes :

- **Une augmentation des passages aux urgences pour troubles de l'humeur** observée depuis la rentrée scolaire 2020-2021 et se poursuivant encore en mai 2021, avec une intensification depuis le début 2021.
- **Une augmentation marquée des passages aux urgences pour geste suicidaire et idées suicidaires depuis le début de l'année 2021.**
- **Une hausse des passages pour troubles alimentaires** était également observée depuis le début de l'année 2021.

61 % des Français ont augmenté leur sédentarité pendant le premier confinement
(source coviprev, 2020)

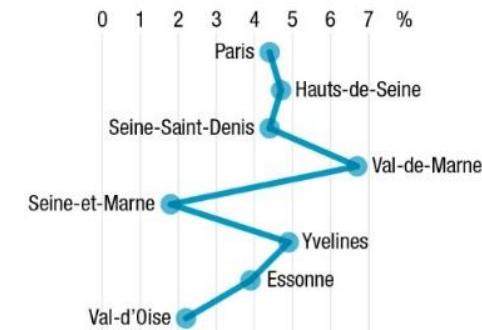


2 Dynamique des Jeux

- Communiquer sur l'importance des bienfaits de l'activité physique pour tous (partenariat Paris 2024 / ONAPS et avec le collectif « Pour une France en Forme »)
- Inciter à bouger plus : semaine olympique et paralympique (SOP), expérimentation « classe active »,
- Accélérer et soutenir les projets : financement d'équipements et de dispositifs (Impact 2024)

La SOP 2021 était sur le thème de la santé. Freinée par le COVID, elle a tout de même permis de mobiliser 4 400 classes et de sensibiliser 110 000 élèves en Île-de-France

PART DES ÉLÈVES SENSIBILISÉS À LA SOP 2021 SELON LE DÉPARTEMENT



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : SOP 2021

#axe 4

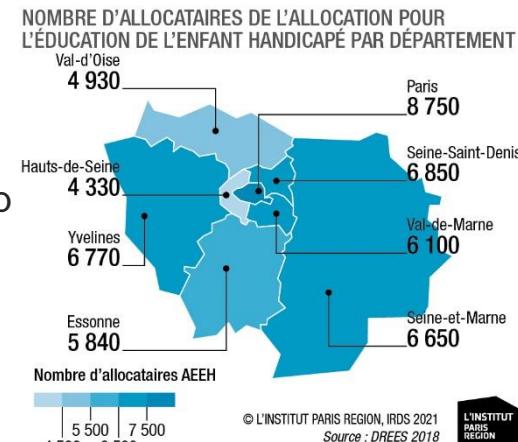
ACCÈS AU SPORT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Intégrer le sport dans leur quotidien

Introduction

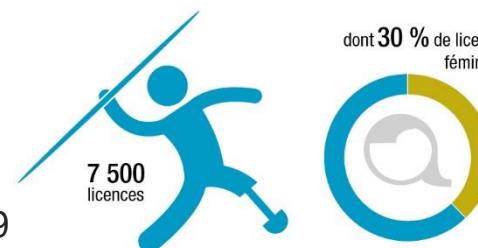
1 Un contexte régional spécifique

- 12 % (estimé) de la population en situation de handicap
- 1,59 % d'allocataires (0-64 ans) contre 2,08 % au national
- 50 % vivent en Quartier Politique de la Ville
- Près de 1 500 Etablissements Sociaux et Médicaux Sociaux
- Des financements en baisse (-250K€ en 3 ans)

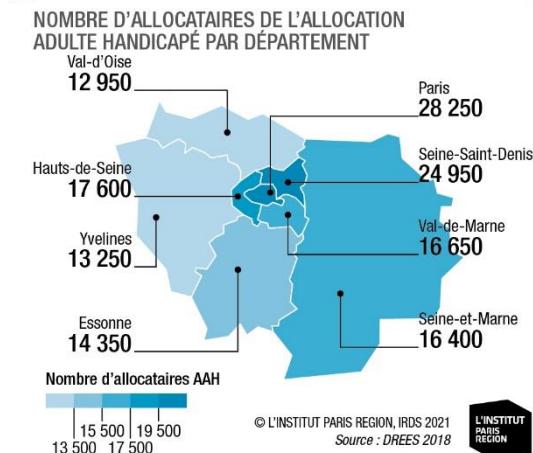


2 Le mouvement parasportif

- Le Comité Paralympique et Sportif Français
- 2 fédérations françaises spécifiques (handisport et sport adapté)
- 13 fédérations françaises délégataires
- 7 500 licenciés dont 30 % de femmes (loisir ou compétition)
- Haut niveau : 29 athlètes paralympiques à Tokyo ; 9 médaillés (1 Or, 4 Argent, 6 Bronze)



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : Comité Paralympique et Sportif Français 2021
Pictogrammes : © 123rf / Jeremy, L'Institut Paris Region



Problématique

Nouvelle paralympiade :

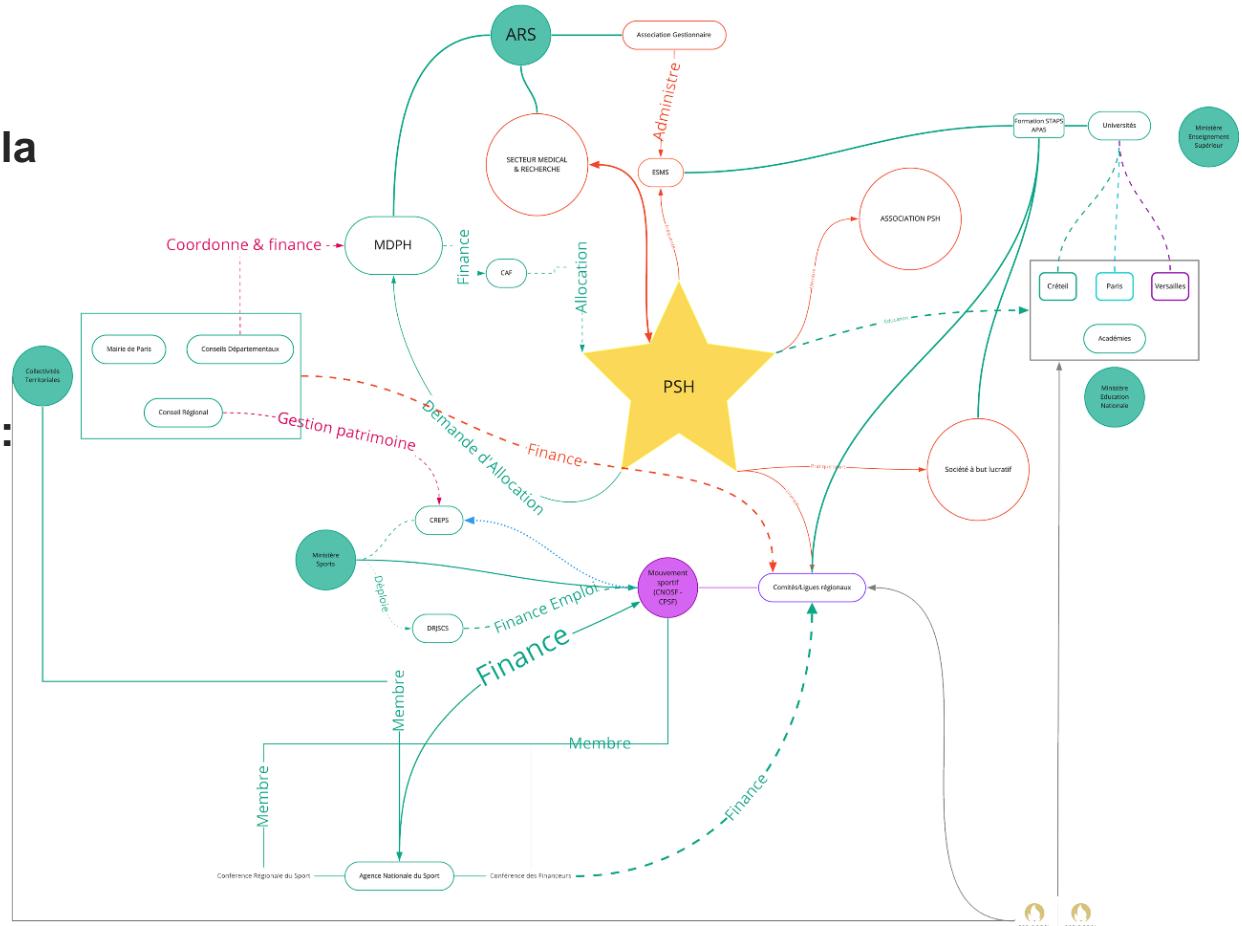
- Nouveaux enjeux ; Nouveaux acteurs ; Objectif 2024

Quelles actions pour développer la pratique sportive auprès des Personnes en Situation de Handicap (PSH) ?

3 grands axes de préconisations :

- Accroître l'offre de pratique
 - Susciter la demande et l'envie de pratique
 - Démocratiser les parasports dans l'espace public

L'accès au sport dans un environnement complexe



Préconisations

1 Accroître l'offre de pratique

- Accroître le maillage territorial des clubs : construire un réseau de clubs « para-accueillants »
- Former les clubs à l'accueil de PSH
- Attirer de nouveaux acteurs sur le champs des parasports

2 Susciter la demande de pratique

- Construire des passerelles entre les clubs fédérés et les établissements sociaux et médico-sociaux
- Promouvoir les parasports auprès des PSH et notamment dans les QPV
- Mettre en réseau le secteur médical et hospitalier autour des parasports

3 Démocratiser les parasports dans l'espace public

- Prendre en compte l'ensemble du mouvement parasportif
- Solutionner les problématiques du parasportif
- Identifier et valoriser les pratiques parasportives

Conclusion

2010 : Dossier de l'IRDS : la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap

2020 : CPSF : Etat des lieux des pratiques sportives en faveur des PSH

Mêmes constats

Nouvelle paralympiade :

Nouveaux enjeux ; Nouveaux acteurs ; Objectif Paris 2024

**Mettre la personne en situation de handicap
au centre du projet sera la réussite
de l'héritage des Jeux de Paris 2024
pour l'Ile-de-France.**

#axe 5

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DÉRIVES DANS LE SPORT

La convergence des acteurs

Poursuivre la lutte et la prévention contre les dérives dans le sport

1 Violences sexuelles, bizutage, discriminations, incivilités, mise à mal des valeurs de la laïcité... autant de faits qui nuisent à l'image du sport en club

- Depuis le début des années 2000, mise en place d'outils pour y remédier (guides d'informations...) : repérer et définir les faits, connaître les droits et obligations de chacun, disposer des moyens légaux d'action
- Depuis 2/3 ans renforcement des moyens et outil pour parer aux cas de violences dans le sport et notamment sexuelles (plateforme d'appel et contrôle d'honorabilité étendue et systématisée)

2 Chiffrage des faits : encore lacunaire mais un changement de modèle en cours

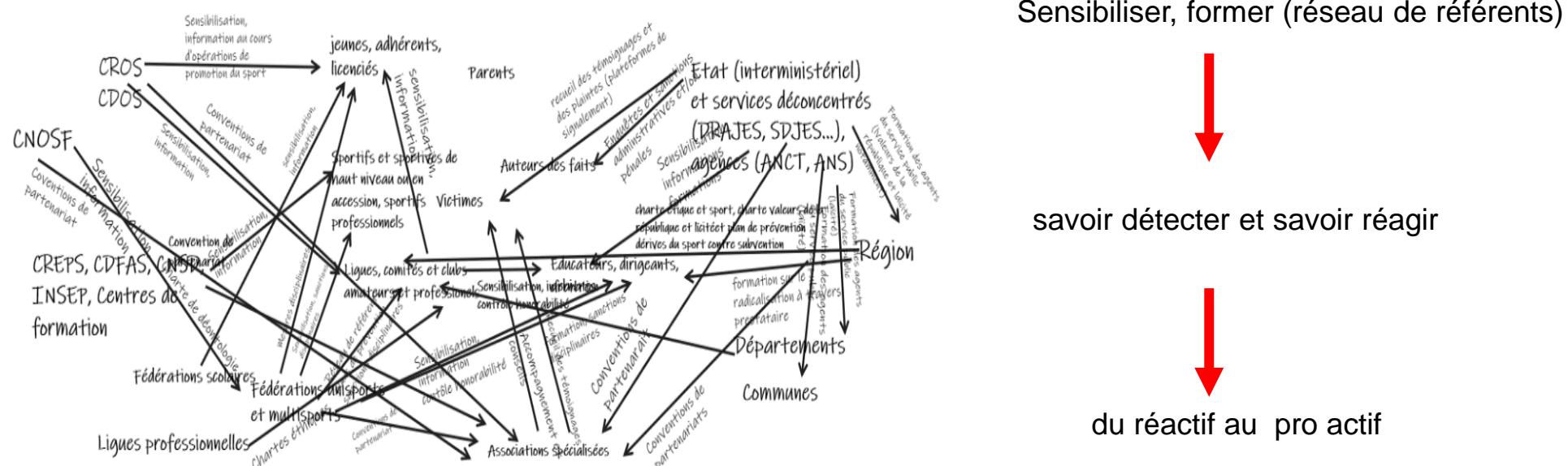
- Peu de données chiffrées solides pour analyser les volumes, sur certains sujets plus que d'autres (exemple les phénomènes de radicalisation dans les associations sportives franciliennes) – Des sujets délicats à caractériser mais des démarches en cours
- Vers une valorisation de la remontée des cas : un changement de culture qui s'opère dans le sport ?
- Quantifier et analyser les faits peut permettre d'affiner la compréhension des process et cibler les actions (des faisceaux d'indices, des situations récurrentes etc.), améliorer les plans de prévention ...

Poursuivre la lutte et la prévention contre les dérives dans le sport

3

Développement d'une culture commune de vigilance

- Schéma des acteurs et des actions dans les différents domaines, une prise de conscience généralisée



4

Vers une stratégie d'accompagnement durable

- Plans de prévention dans les fédérations
- Affichage des mesures mises en place pour une mise en confiance des familles et des pratiquants

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

LE SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE, ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Merci de votre
attention



ILE DE FRANCE

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

LE SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE, ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

21 octobre 2021

Second temps de restitution

- Économie / bénévolat / formation
- Haut niveau
- Sport professionnel



ILE DE FRANCE

Le sport en Île-de-France, éléments de diagnostics

1 Contexte

Signature d'une convention entre l'ANS et L'Institut Paris Region au printemps 2021 pour un diagnostic sur le sport en IDF autour des 8 axes tels que inscrits dans la loi du 1^{er} août 2019 relative à la création de l'Agence

A partir des travaux de l'IRDS déjà réalisés, actualisés et enrichis grâce aux données transmises par les entités membres de la conférence, mais aussi à partir de nouveaux travaux.

2 8 axes

- Pratique sportive des Franciliens
- Équipements sportifs et territoires
- Sport-santé
- Personnes en situation de handicap et pratiques sportives
- Prévention et lutte contre les dérives dans le sport
- Économie-emploi / association-bénévolat / formation-insertion
- Haut niveau
- Sport professionnel

Le sport en Île-de-France, éléments de diagnostics

3 Restitution :

Un rapport qui sera édité d'ici la fin de l'année et 2 temps de présentation les 29 septembre et 21 octobre 2021

1^{er} temps le 29 septembre : 5 Axes

- Pratique sportive
- Équipements sportifs
- Sport-santé
- Sport et handicap
- Prévention et lutte contre les dérives dans le sport

2nd temps aujourd'hui : 3 Axes regroupés autour des questions économiques et du sport de haut-niveau

- Axe économie : Emploi-formation et bénévolat
- Axe haut-niveau : Haut-niveau amateur et haut-niveau professionnel

Séance d'1h environ, soit 45 mn de présentation et 15 mn d'échanges

#axe 6

ÉCONOMIE, EMPLOI, BÉNÉVOLAT, FORMATION

Le sport participe à l'attractivité et au dynamisme des territoires

1 Le sport est fédérateur, il suscite l'intérêt de nombreux acteurs publics et privés car au-delà de son économie, il est un outil de développement humain, social, d'animation et de rayonnement.

2 Le sport a des effets d'entraînement sur de nombreux secteurs d'activité : animation, santé, tourisme, événementiel...

3 La mesure de son poids économique est imparfaite que ce soit pour quantifier la richesse créée, le nombre d'emplois, de bénévoles mobilisés, le nombre d'établissements... L'économie du sport dans son ensemble est délicate à quantifier.

4 Dans les sources statistiques existantes, deux principaux domaines d'activités sont identifiables : l'**organisation des pratiques sportives** (encadrement, gestion des équipements ou salles de sport) et les **activités en amont du sport** (industrie et essentiellement commercialisation de biens et services sportifs)

LES LIMITES À LA QUANTIFICATION DES EMPLOIS ET DES ÉTABLISSEMENTS DANS LE CHAMP SPORTIF

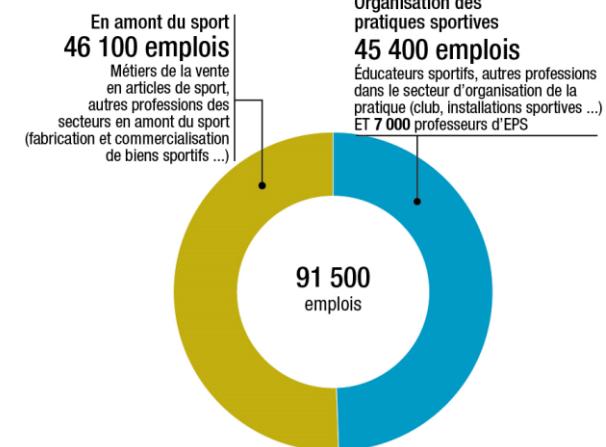


- «bonne» identification
- identification partielle
- identification très partielle ou impossible

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : IRDS 2021
Pictogrammes : © 123rf / Jeremy, L'Institut Paris Region



VUE D'ENSEMBLE DES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire au lieu de travail, MEN-DEPP 2016



L'Ile-de-France au cœur de l'écosystème du sport français

1 Une fois posée les limites des données existantes, l'économie du sport francilienne représente *a minima* :

- 91 500 emplois,
- 35 600 établissements,
- 1,9 milliards de richesse dégagée.

La région Ile-de-France occupe une place de premier plan dans l'économie du sport puisqu'elle représente :

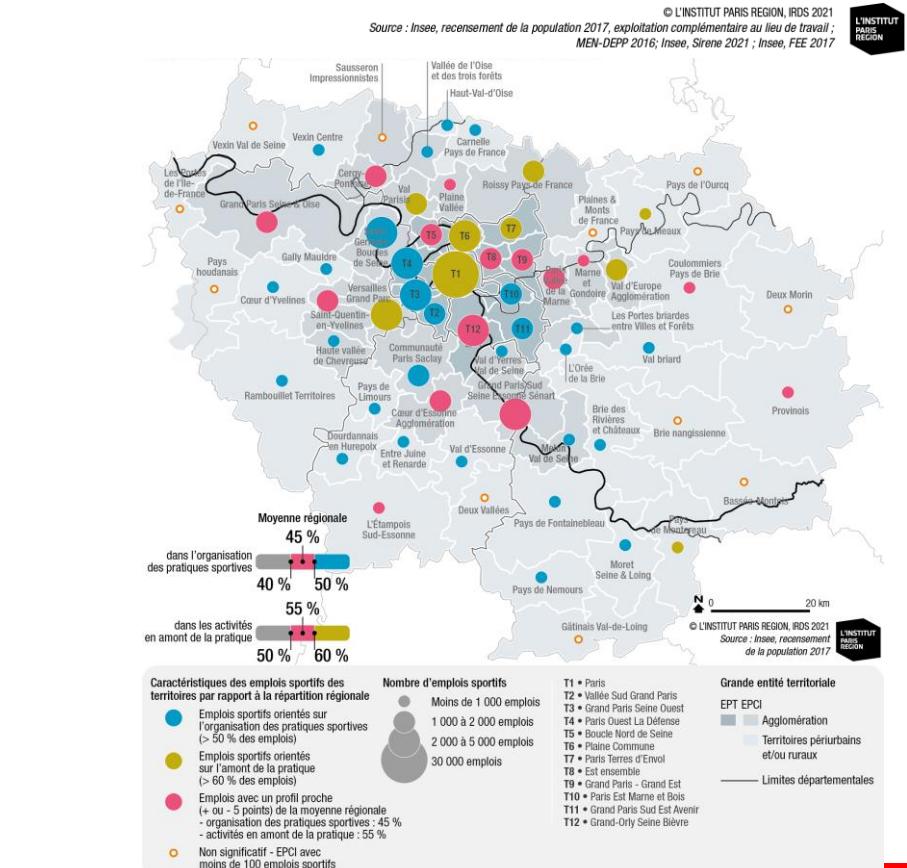
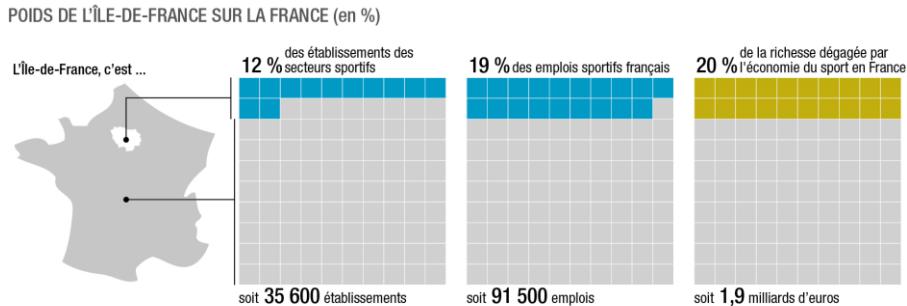
- 19% des emplois sportifs français,
- 12% des établissements sportifs implantés en France,
- 20% de la richesse dégagée par le sport en France.

2 Le sport est un secteur à fort ancrage local. La localisation des établissements et des emplois sportifs est liée à la présence de la population et à ses besoins sur l'ensemble des territoires.

3 De nombreux atouts pour soutenir le développement des APS :

De nombreux acteurs, têtes de réseaux de l'écosystème du sport français sont localisés en Ile-de-France (CNOSF, CPF, fédérations, Insep, ministères...), de nombreux clubs pro...

La région francilienne accueille 18% de la population française, est le premier bassin d'emploi européen (23% des emplois français) et 1,3 millions d'établissements économiques y sont localisés.



Le rôle central des associations sportives

1 Le sport est le premier secteur associatif en nombre d'associations : il représente 24% des associations.

72% des établissements contribuant à l'organisation des pratiques sportives ont le statut associatif.

2 Une diversité de projets associatifs allant avec **des volumes de ressources financières extrêmement contrastés** (quelques milliers d'euros de budget annuel à plusieurs millions).

La variable centrale : le recours à l'emploi : **le budget des clubs employeurs est en moyenne 5 fois supérieur à celui des clubs sans salarié.**

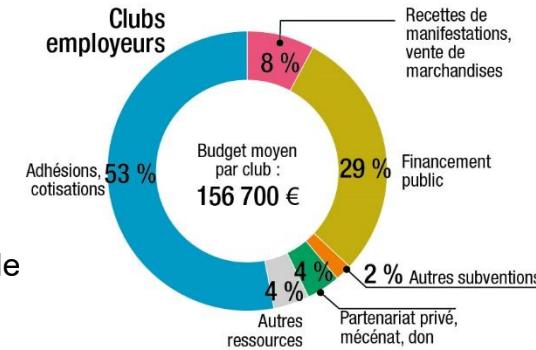
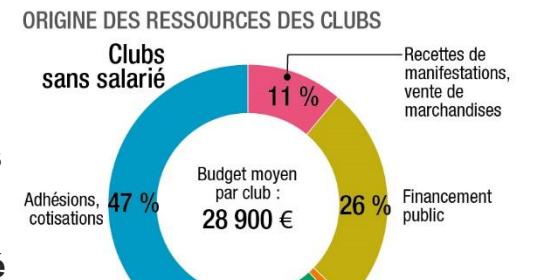
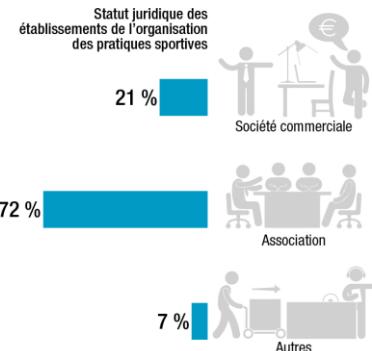
3 La moitié des ressources des clubs provient des cotisations des adhérents. Les cotisations occupent une place plus importante pour les clubs employeurs que pour ceux sans emploi. La prépondérance des cotisations dans le budget des clubs sportifs est une spécificité au regard des autres secteurs associatifs.

4 La seconde ressource des clubs sont les financements publics qui ont majoritairement été maintenus suite à la pandémie. Les subventions des acteurs publics peuvent prendre différentes formes : subvention de fonctionnement (avec ou sans critères), subvention sur appel à projet, aides indirectes via des aides financières aux pratiquants. Le premier soutien public aux associations concerne les aides en nature notamment la mise à disposition des équipements sportifs.

5 Le reste des ressources est essentiellement tiré des recettes d'activités (animations, manifestations...). **Les autres ressources restent marginales dans le budget des clubs :** sponsoring, mécénat, crowdfunding, fonds de dotation...

6 En 2022, L'IRDS devrait engager une nouvelle enquête auprès des clubs sportifs franciliens afin de les interroger sur la saison 2021-2022, l'impact de la crise et des plans de relances

STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS (en %)



Les bénévoles, première richesse des clubs

1 Les associations franciliennes fonctionnent grâce à l'investissement de 400 000

à 500 000 bénévoles (estimation IRDS). Le bénévolat constitue la ressource principale des associations sportives et la très grande majorité d'entre elles fonctionne uniquement grâce à l'engagement des bénévoles.

2 Les bénévoles du sport sont majoritairement des hommes que ce soit parmi l'ensemble des bénévoles ou des bénévoles dirigeants. Les moins de 25 ans sont relativement plus présents dans le bénévolat sportif. Il est aussi plus fréquemment assuré par des personnes ayant des enfants de moins de 18 ans ou étant en emploi.

Les bénévoles réguliers, tous secteurs d'intervention confondus, ont une moyenne d'âge plus élevée, sont plus fréquemment des retraités, des hommes, des diplômés... Ces caractéristiques sont renforcées chez les bénévoles assurant des responsabilités.

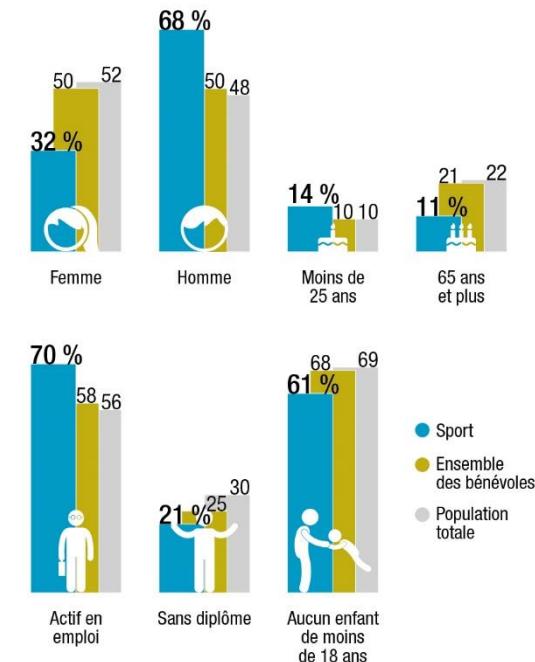
3 Au-delà du nombre de bénévoles engagés, il est important de **distinguer les bénévoles réguliers, des bénévoles occasionnels** : 53% des participations bénévoles dans le sport sont régulières (48% pour l'ensemble des associations). Dans le sport, 91% du volume de travail bénévole est assuré par les bénévoles réguliers (87% pour l'ensemble des associations) - Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Tous secteurs d'intervention confondus, le bénévolat régulier reste stable dans le temps et le bénévolat occasionnel progresse. Avant la pandémie, il n'y avait pas de « crise du bénévolat » mais des enjeux sur les bénévoles dirigeants et la prise de responsabilité : temps nécessaire, risques de contentieux, importance des responsabilités notamment pour les clubs employeurs. Aujourd'hui, la remobilisation et le retour des bénévoles dans les associations sont les principales préoccupations des acteurs associatifs.

4 Afin de fidéliser, soutenir, encourager le bénévolat et la prise de responsabilités, plusieurs dispositifs existent mais ils restent peu connus ou réellement mis en œuvre, comment aller au-delà ?

- Congés d'engagement associatif, congés de représentation
- Indemnisations : ticket repas, frais kilométriques... et un dispositif spécifique au sport, la franchise de cotisations
- Reconnaissance des compétences : accès à la VAE, carnet de vie du bénévole (CNOSF)
- Accès à la formation: compte d'engagement citoyen; actions de formation proposées par les acteurs du mouvement sportif (Cros, fédérations, ligues...), financement de la formation des bénévoles par l'OPCO (pour les bénévoles des associations employeurs), la Région, le FDVA....

PROFIL DES BÉNÉVOLES DU SPORT AU REGARD DE L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES ET DE LA POPULATION



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : Enquête CRA-CSA 2017

Pictogrammes : © 123rf / Jeremy, L'Institut Paris Region



Avec la pandémie, le sport connaît sa première crise économique

1

Avant la pandémie, l'emploi sportif affichait une croissance continue. Il connaissait des progressions d'emploi plus importantes que l'emploi salarié privé francilien dans son ensemble et plus élevées en Île-de-France par rapport à la province (Source : Ursaff - Acoss 2010-2019). **Ce développement était essentiellement porté par les métiers d'éducateurs sportifs.**

2

Mais cette tendance de long terme a été totalement bouleversée par la pandémie : **l'économie du sport a enregistré une baisse de 20% de son activité en 2020** par rapport à 2019 (source BPCE 2021) alors que l'ensemble de l'économie n'a diminué que de 8%.

La récession est d'autant plus importante que l'établissement est de petite taille ce qui est le cas de la majorité des acteurs sportifs : $\frac{3}{4}$ d'établissements non employeurs (associations ou indépendants/micro-entrepreneurs) et pour les employeurs, 74% ont moins de 5 salariés (source : Insee - Sirene, Flores).

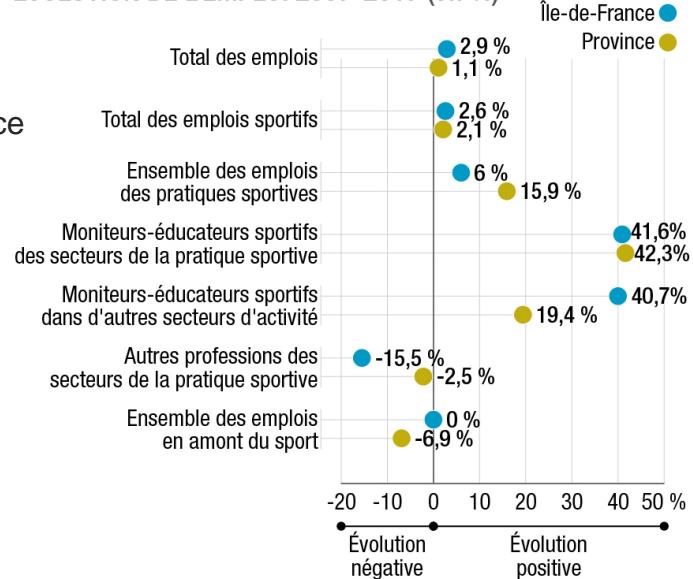
3

Tous les acteurs publics ont apporté leur aide aux acteurs du sport pour limiter les conséquences de l'arrêt ou du ralentissement d'activité soit via des dispositifs de droit commun ou spécifiques au sport :

- Etat : mesures d'urgence (activité partielle, prêt garanti, fonds de solidarité...) et plan de relance (soutien à la prise de licence, dispositifs d'aides à l'emploi et à la formation, soutien de la rénovation énergétique des équipements...),
- Région Île-de-France : mesures d'urgence (stages d'été 2020, tickets loisirs, fonds d'urgence pour l'équitation francilienne); maintien des subventions pour les exercice de 2020 à 2022; plan de sauvegarde des clubs franciliens (aide en fonctionnement et en investissement),
- Selon un sondage de l'ANDES fin 2020, 80% des collectivités locales ont maintenu leurs subventions aux associations sportives (10% l'ont augmenté) et ont également mis en place un fonds de soutien exceptionnel aux associations.

En attente de la relance de l'activité pour la saison 2021-2022 avec la nécessité du retour des adhérents en club (modèle économique qui repose sur les cotisations des membres). Un retour au niveau d'emplois d'avant crise estimé à fin 2022 par de nombreux acteurs.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI 2007-2017 (en %)

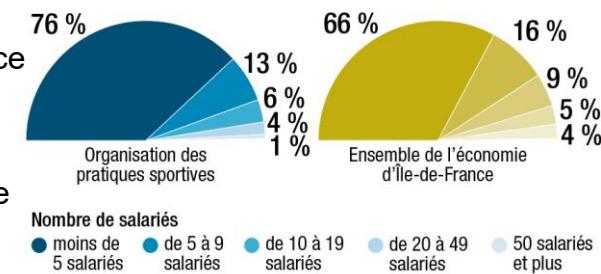


© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021

Source : Insee, recensement de la population 2007-2017, exploitation complémentaire au lieu de travail



TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS (en %)

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : Insee, Flores 2017

Des opportunités de développement à amplifier/soutenir/encourager

1 Avec les Jeux olympiques et Paralympiques, les effets d'entraînement et fédérateur du sport vont être démultipliés. Les Jeux accélèrent le développement, stimulent l'innovation pour l'ensemble de l'économie et sont moteurs de nouvelles collaborations entre acteurs. Les Jeux vont mobiliser directement 150 000 emplois (organisation, tourisme, construction source: CDES). Une attention particulière aux retombées pour les publics éloignés de l'emploi, les TPE-PME et les structures de l'ESS. Pour les pratiques sportives, les développements d'activité dépendront des **actions engagées par les différents partenaires en amont et en aval de l'événement.**



2 Répondre aux enjeux de la transition écologique : les mobilités actives participent à la construction d'une ville bas carbone. Le sport, comme toutes les activités humaines, est concerné pour construire une société plus sobre en consommation de ressources.

3 Faire évoluer l'offre de pratique et de lieux sportifs pour répondre aux attentes des pratiquants : diversification des publics, massification, sport-santé, hybridation des sports, des lieux de sport qui rendent de meilleurs services ...

4 Le sport, laboratoire et intégrateur d'innovation. De tout temps, le acteurs sportifs ont innové que ce soit pour proposer de nouveaux produits/services, s'organiser autrement, répondre à des besoins sociaux mal ou non satisfaits ou intégrer les possibilités offertes par de nouvelles technologies. Nécessité de mettre ces capacités d'innovation à la construction de nouvelles solutions répondant aux enjeux de société actuel.

Le numérique est un des domaines d'innovation permettant de répondre aux attentes de certains pratiquants : sports virtuels, services plus personnalisés, plus pratiques, plus collaboratifs. Les collaborations sport/e-sport offrent également de nouvelles perspectives (audience, pratiquants et revenus).



Ces opportunités sont autant de pistes d'accompagnement des acteurs publics, dont de nombreuses sont déjà mises en œuvre / Des leviers collectifs à mettre en place pour changer d'échelles ?

Les formations dans le domaine du sport

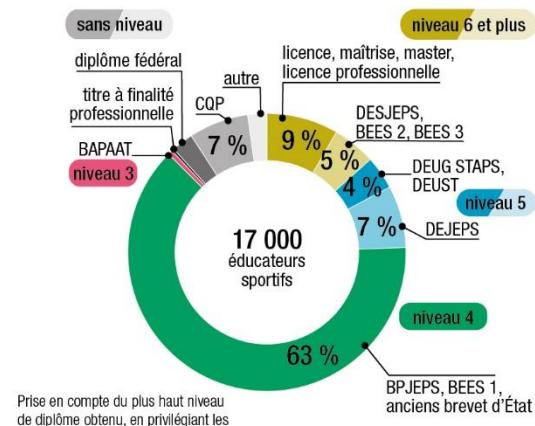
1

Plusieurs dispositifs de formation coexistent pour accéder aux métiers d'éducateurs sportifs (profession réglementée). **Autour de 4000 diplômes sportifs délivrés chaque année en Île-de-France** : 55% de diplômes d'Etat Sports et 45% de Staps. Ainsi que 1150 CQP.

La diversité des qualifications se retrouve au niveau du profil des éducateurs en emploi avec néanmoins une majorité (63%) d'éducateurs détenteurs d'un diplôme de niveau 4 (BPJEPS, BEES 1...) comme plus haut niveau de qualification.

Des parcours professionnels avec une **pluri-qualification** : 30% des éducateurs sportifs déclarés en Île-de-France détiennent 2 qualifications ou plus dans le domaine du sport.

RÉPARTITION DES ÉDUCATEURS SPORTIFS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE QUALIFICATION OBTENU

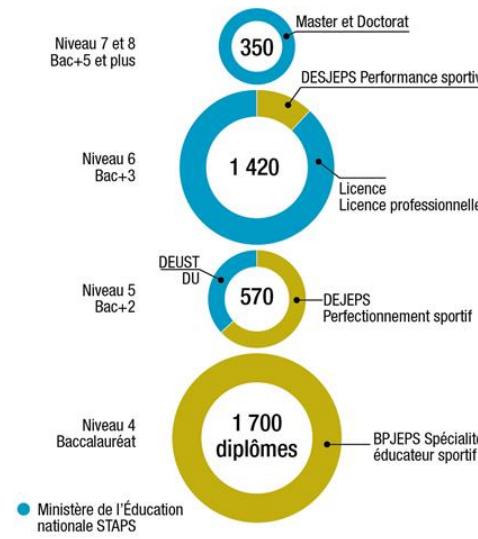


© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : DRJSICS île-de-France

fichier EAPS des éducateurs sportifs déclarés, avril 2015
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (Meos) et
Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN)



RÉPARTITION DES DIPLÔMES DU SPORT PAR NIVEAU ET PAR TYPE



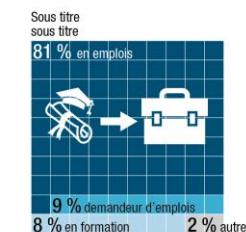
© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : Enquête d'insertion professionnelle auprès des diplômés de niveau IV en 2018-2019, DRAJES

NOMBRE DE CQP DÉLIVRÉS EN ÎLE-DE-FRANCE



Pictogrammes : © 123rf // jeremy, L'institut Paris Region

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS 1 AN APRÈS LA DÉLIVRANCE DU DPLÔME



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : Enquête d'insertion professionnelle auprès des diplômés de niveau IV en 2018-2019, DRAJES

2 Des dispositifs de formation en progression répondant à une demande sociale élevée, et aux besoins des employeurs. Les taux d'insertion dans l'emploi sont bons.

Un développement qui va se poursuivre, soutenu par :

- La création de nouveaux enseignement qui pourraient accroître l'appétence pour les métiers du sport : expérimentation en 2021 d'un enseignement de spécialité pour les lycées de la voie générale "éducation physique, pratiques et culture sportives"; mention complémentaire créée en 2018 pour la filière professionnelle Animation-gestion de projets dans le secteur sportif (diplôme de niveau 4),
- La réforme de l'apprentissage 2018 qui facilite la création de CFA et aides exceptionnelles aux employeurs pour le recrutement d'apprentis 2020-2021,
- L'organisation de grands événements (CM rugby 2023, JOP 2024) : CFA Campus 2023, plan de formation pour les secteurs concernés par les Jeux, pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, création d'un campus de l'économie du sport et des JOP...

Les formations dans le domaine du sport

3 Des spécificités d'emploi des éducateurs sportifs qui appellent à des compléments et des parcours de formation particuliers :

- Temps partiel et emplois temporaires fréquents (respectivement 35% et 28% des emplois d'éducateurs) qui conduisent de nombreux professionnels à exercer plusieurs métiers. 13% des éducateurs sportifs déclarent plusieurs professions. 10% déclarent avoir plusieurs employeurs. Un développement de l'auto-entrepreneuriat,
- Un turnover important, des emplois où la part des jeunes est plus élevée, la présence de sportifs professionnels avec des durées de carrières courtes,
- Des tensions sur le recrutement pour certains métiers : métiers des activités aquatiques et de la natation.

Ceci conduit notamment à :

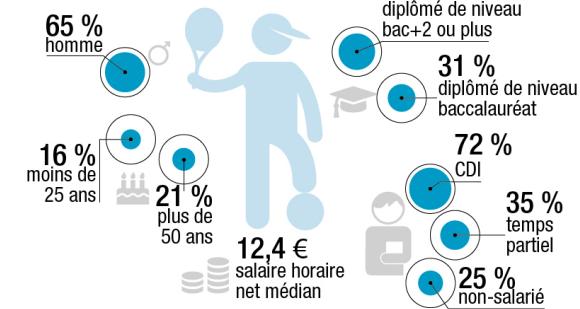
- Des besoins en compétences transversales : dans le domaine de la gestion-fonctionnement d'une entreprise, marketing, événementiel...
- Réflexion sur la transférabilité des compétences sportives dans d'autres domaines professionnels que ce soit pour les éducateurs sportifs ou les sportifs professionnels et sur les formations permettant une reconversion
- Des exigences à l'entrée en formation pour une profession réglementée : formations et parcours d'accès à la qualification – préparation aux tests d'exigence préalable...

4 Des analyses menées pour améliorer les connaissances sur ces sujets complexes :

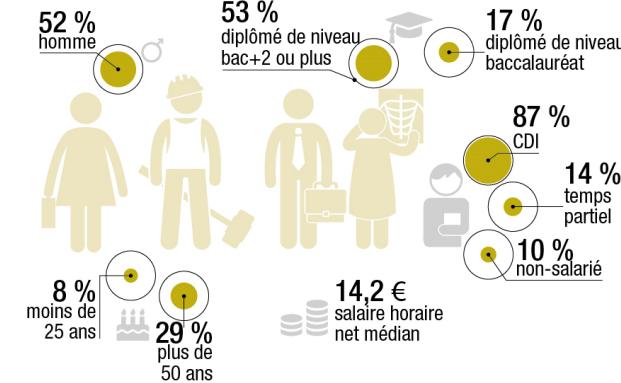
- Niveau national : Vision prospective partagée des emplois et des compétences - Les métiers du sport, France Stratégie – Céreq 2019
- Niveau national : Cartographie prospective des métiers du sport – Afdas, ministère du Travail, ministère des Sports, CPNEF Sport, 2021
- Niveau régional : un travail est en cours : Contrat d'Etudes Prospectives dans le Sport en Ile-de-France, Afdas, préfecture de région - Drieets

PROFIL TYPE (en %)

Moniteurs - Éducateurs sportifs



Ensemble des emplois franciliens



Lecture : 65 % des emplois d'éducateurs sportifs sont occupés par des hommes, tandis qu'ils occupent 52 % des emplois franciliens.



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire au lieu de travail, DADS 2017
Pictogrammes : © 123rf / jeremy, L'Institut Paris Region



#axe 7

HAUT-NIVEAU

La place particulière de l'Île-de-France

1 3 listes arrêtées dans 162 disciplines reconnues par le ministère (59 fédérations) :
2 317 sportifs en Île-de-France

+ 590 hors listes ministérielles

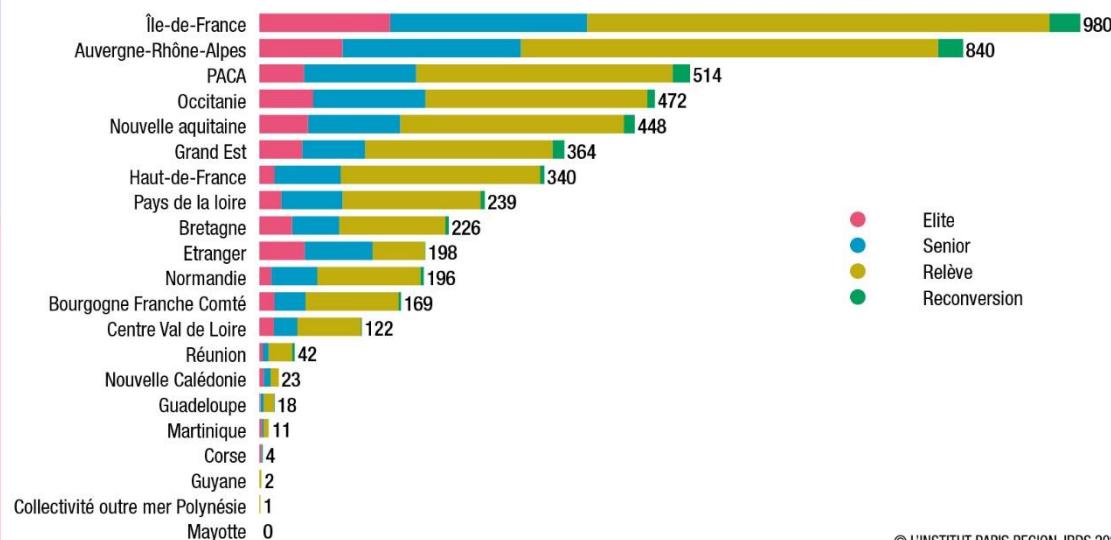
Liste des sportifs de haut niveau (SHN) : 980 ;

Liste des sportifs des collectifs nationaux (SCN) : 499 ;

Liste des sportifs espoirs (SE) : 838

1^{ère} région en catégorie SHN (980)

HAUT NIVEAU : RÉPARTITION PAR CATÉGORIE ET PAR RÉGION



L'équipe de France a remporté 87 médailles aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, dont 32 par des athlètes Franciliens

33 médailles olympiques



dont 20 par des athlètes franciliens



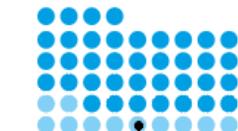
Judo
Escrime
Handball

Cyclisme
Aviron
Rugby à 7

Equitation
Taekwondo
Triathlon

Épreuve féminine ● Épreuve masculine ○ Épreuve mixte

54 médailles paralympiques



dont 12 par des athlètes franciliens



Athlétisme
Cyclisme
Natation

Canoë-kayak
Aviron
Judo

Tennis de table

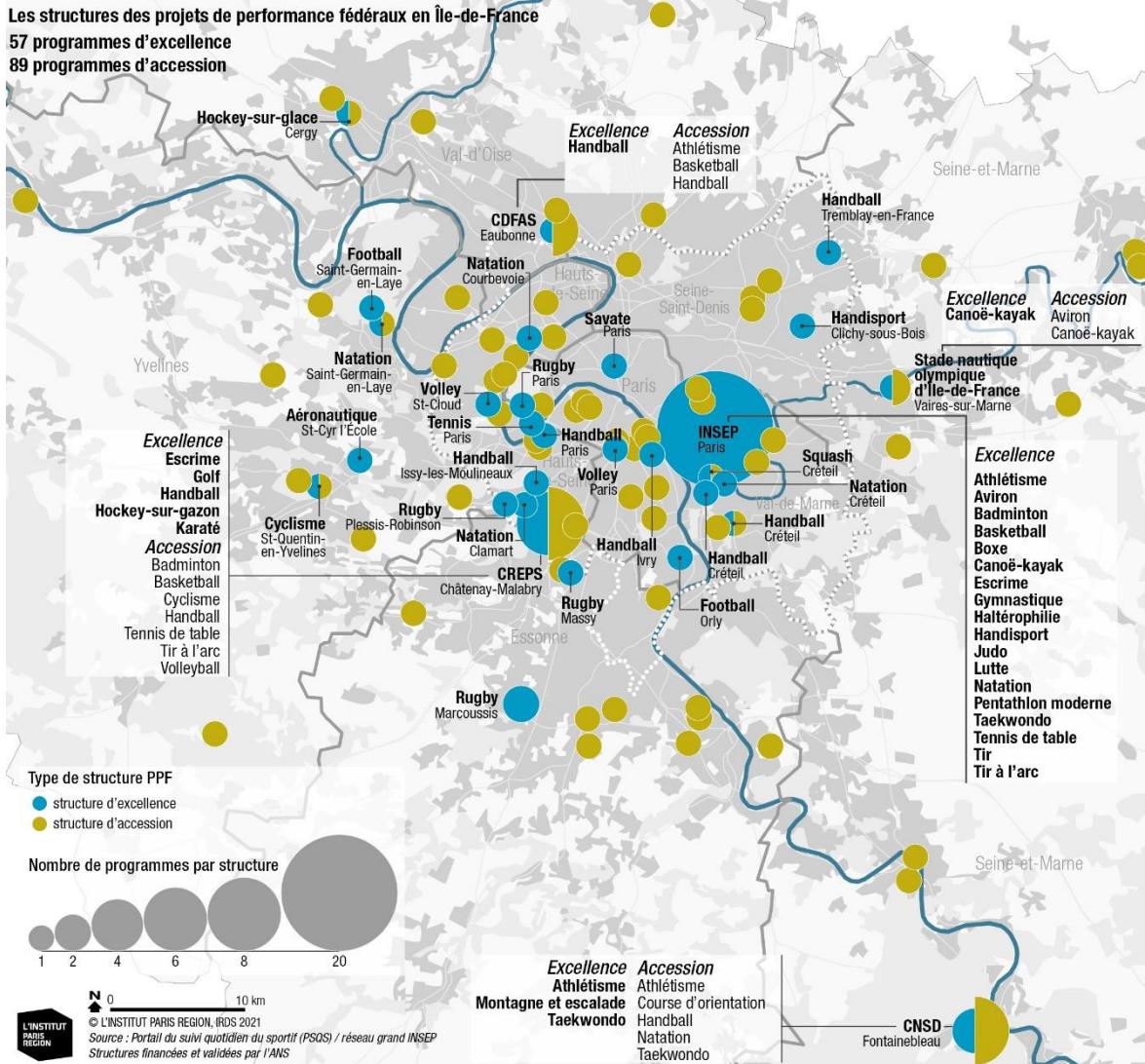
Épreuve féminine ● Épreuve masculine ○ Épreuve mixte

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : Sportifs de haut-niveau au 31/10/21,
Ministère chargé des sports, sept 2021



La place particulière de l'Île-de-France

2 Des structures d'accueil très variées, une trentaine de disciplines représentées



- Structures en PPF- projet de performance fédéral (programme excellence et accès et programme haut niveau)
 - Elles peuvent accueillir des sportifs non listés et des sportifs listés s'entraînent hors des PPF

Une nouvelle stratégie

3 Se dessine un CREPS rénové (32M€ de la Région) animateur du réseau territorial des acteurs – un lieu unique pour un accompagnement complet de tous les sportifs et parasportifs. (Circulaire 12 juin 19 dans le cadre de la réforme de l'OTE)

La Maison de la performance :

Une mise en réseau des experts et de leurs outils avec le **CREPS comme porte d'entrée du réseau et animateur de solutions co construites pour chaque athlète qui en aurait besoin** en lien avec sa structure de performance et sa fédération

Du personnel redéployer à cet effet sur 4 axes avec un manager territorial de la haute performance.

Identifier les services essentiels pour les athlètes et leurs entraîneurs sur 4 axes. Depuis sa création déjà plusieurs dossiers à l'étude et notamment en paralympique

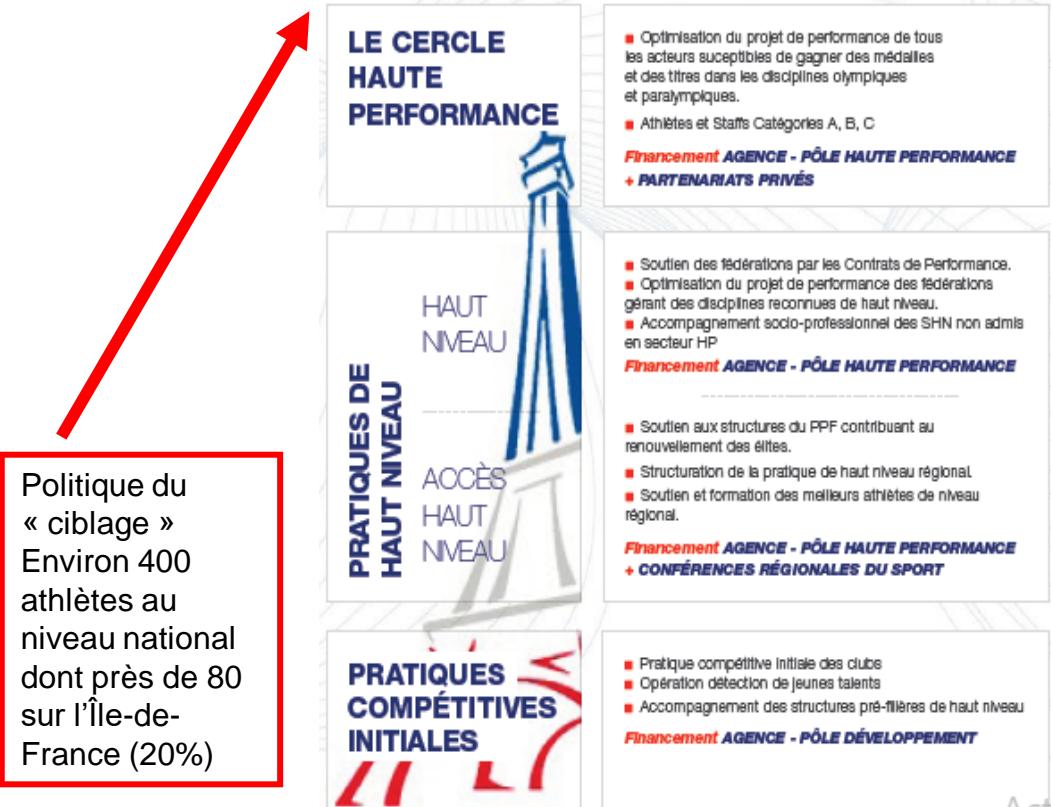
4 Axes

- optimisation de la performance et le suivi médical ;
- l'environnement socio-professionnel ;
- l'accompagnement paralympique ;
- l'analyse de la performance

Politique du « ciblage »
Environ 400 athlètes au niveau national dont près de 80 sur l'Île-de-France (20%)

Qui s'inscrit dans une **nouvelle stratégie nationale**

Sport de **haut niveau**, « **le chemin d'accès vers la haute performance** ». Aller vers une plus grande lisibilité de ce chemin pour tous les acteurs (« labélisation »)



L'accompagnement du SHN dans son projet éducatif et professionnel

1

Le modèle de double projet ou de triple projet (sportif, scolaire et citoyen) : la recherche de l'excellence sportive et la réussite éducative et professionnelle.

Une difficile mise en œuvre : souvent impossible, parfois par défaut (non choix de la formation)

Les SHN dépendent pour la plupart du soutien familial, des aides de l'Etat, des collectivités et des partenaires privés. Avec des situations très différentes en fonction des disciplines, des régions académiques etc.

Vers un double projet adapté à la discipline et à l'athlète (*rapport de l'IGSR Décembre 2020 - 148 « Evaluation du suivi professionnel des SHN »*)

- Un rythme de formation étendu (si possible séquencée et non linéaire) adapté à la carrière sportive de l'athlète qui implique souvent un surcoût dans le financement des études.
- Une meilleure articulation entre toutes les parties prenantes (entre les services de l'Etat, les collectivités etc.) autour du SHN
- Une plus grande transparence dans les différentes aides attribuées et les critères d'attribution et en clarifier la nature juridique.
- Une meilleure prise en compte des athlètes paralympiques et de leurs spécificités (par exemple risque de pertes des AAH soumises à niveau de revenu)
- Une meilleure prise en compte des athlètes féminines et de leurs spécificités

Sur le plan territorial :

- Les régions académiques installent un schéma territorial d'accès au sport de haut niveau au regard des contextes locaux en lien avec les PPF
 - un comité de pilotage du sport de haut niveau avec édition d'un bilan annuel au COPIL national favoriser une large intégration des différents acteurs au COPIL (CREPS, collectivités etc.)
 - Le COPIL identifie un réseau d'établissements qui accueillent les sportifs avec labélisation et priorisation de moyens
- Mise en place des Sections d'excellence sportive (SES) , circulaire du 10 avril 2020. Installation en septembre 2022 en IDF (aujourd'hui 340 SSS dans 291 établissements (collèges et lycées) pour 46 disciplines)
- Maison de la performance : meilleure lisibilité de l'ensemble des accompagnements potentiels pour le SHN (Fichier Portail de suivi quotidien du sportif etc.)

Ses partenaires

4

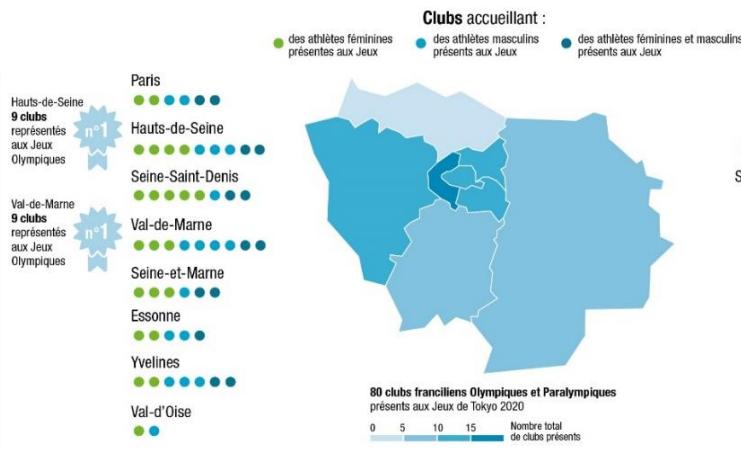
Les collectivités territoriales partenaires du haut niveau (accès et performance): les départements, les communes et leurs groupements

Selon les départements, la définition (accès) haut niveau est plus ou moins étendue, (ex. 4 premières divisions de niveau national ou 2 premières divisions etc.).

En grande majorité sur des disciplines classées haut niveau, mais aussi sur des disciplines non reconnues parce que l'excellence sportive est là sur le territoire. Les aides à destination des clubs professionnels (au sens statut juridique, club en société) ne peuvent porter que sur les missions d'intérêt général. Elles sont plus rares.

- 52 clubs franciliens accueillaient des athlètes présents aux Jeux Olympiques

- 28 clubs franciliens accueillaient des athlètes présents aux Jeux Paralympiques



Le soutien se fait en direction :

- **Des associations sportives du territoire** : en fonction du niveau atteint national/international) mais aussi de la difficulté à atteindre le haut niveau dans la discipline (concurrence), aides aux déplacements, à l'hébergement etc.
- **Des comités sportifs départementaux** : structuration de la discipline sur le territoire, mise en place d'un plan de développement, de contrats d'objectifs
- **Des sportives et sportifs** sur listes essentiellement, parfois à l'entrée en pôle espoir . Bourses et/ou primes attribuées aux athlètes pour les aider à mener leur projet. Des Conventions d'aménagement d'emploi (CAE) sont signées
- **Des centres de formations** des grands clubs ou des comités et ligues, ou multi disciplines (CDFAS), des centres d'hébergements, agréés par le ministère.

5

Les communes et leurs groupements peuvent également soutenir des clubs ou des sportifs de haut niveau amateur ou pro. Il s'agit en général de communes et d'intercommunalité de taille conséquente

Ses partenaires

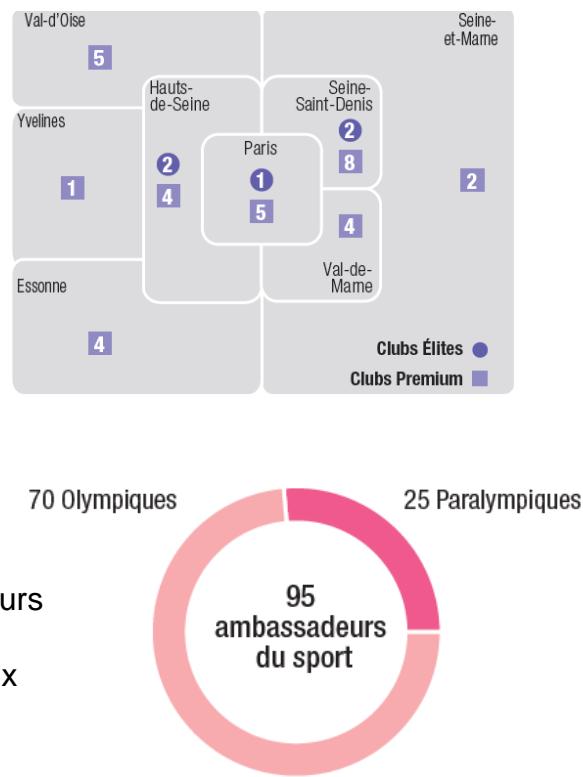
6 Les collectivités territoriales partenaires du haut niveau (accès et performance): la région HIER (politique régionale en refonte sur le haut niveau aujourd’hui)

38 clubs dits d'excellence soutenus (2020/2021) évoluant au meilleur niveau départemental, régional ou national dont **5 Elites** (féminins) et **33 Premium** (féminins/masculins)

- **Clubs Elite** : clubs féminins évoluant au plus haut niveau national (1ère ou 2ème division nationale)
- **Clubs Premium** : clubs évoluant ou ayant des athlètes évoluant au meilleur niveau départemental, régional ou national
- Jusqu'à 50 000 € par club Elite pour les clubs féminins dans un maximum de 4 clubs retenus ;
- De 10 000 € à 15 000 € par club Premium

La région apporte une aide financière à 95 athlète de haut niveau qui transmettent les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme aux lycéens et aux apprentis d'Île-de-France (olympiade 2016/2020)

Source : région Île-de-France



Via les conventions avec les ligues et comités

Accompagnement des jeunes sportifs dans la recherche de l'excellence :

- Aide aux actions de détection et de formation des jeunes talents.
- Aide aux sportifs en listes « jeunes » et « espoirs » dans le cadre du fonctionnement des pôles « Espoirs » implantés en Île-de-France :

Soutien aux grands événements

Et aussi en investissement : CREPS et « équipements sportifs d'intérêt régional » qui comptent des centres de formation haut niveau

Plan régional d'investissement dans les compétences

Etat/Région (délib juillet 2021) :

Ouverture du dispositif « Aide individuelle régionale vers l'emploi » (AIRE) pour les demandeurs d'emploi. Il permet à la Région de financer les coûts de formation jusqu'à hauteur de 12 000 €, quelle que soit la durée de la formation ainsi que de verser, à titre dérogatoire s'ils ne sont pas en recherche d'emploi et stagiaire de la formation professionnelle, le versement d'une indemnité de formation d'un montant de 700 € mensuels pendant toute la durée de leur formation.

Pour cela, un financement de 10M€ par le PRIC est prévu.

Les partenaires économiques

1

Mécénat et sponsoring

Le sponsoring (ou « parrainage »), prestation lucrative, publicitaire, fournie par le club, au profit du sponsor (ou « parrain »).

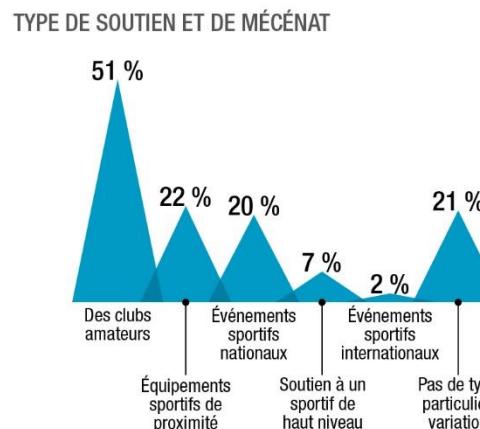
Le mécénat : soutien matériel sans contrepartie

Le sponsoring et le mécénat ont des **logiques fiscales différentes**. Le sponsoring donne lieu à une déduction fiscale de la base imposable de l'entreprise tandis que le mécénat permet de bénéficier directement d'une réduction d'impôt.

MÉCÉNAT

Le sport reste le domaine le plus fréquemment investi : 56% des entreprises qui font du mécénat en France ont des actions dans le sport, c'est notamment le fait de petites entreprises (62% sont des PME, un mécénat local). En 2019, le montant du mécénat sportif médian s'élevait à 2 400 euros contre 7 884 euros dans la culture

Environ 15% du budget du mécénat d'entreprise est consacré au sport en France, il concerne essentiellement la promotion du sport comme vecteur de lien social et d'insertion



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : baromètre Admical du mécénat d'entreprise en France, nov 2020



RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE STRUCTURES PAR GENRE



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : baromètre Admical du mécénat d'entreprise en France, nov 2020



Ses partenaires

2 Le financement privé, Mécénat et sponsoring

Le SPONSORING

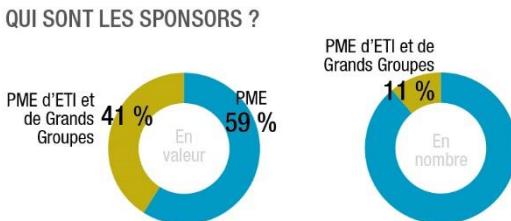
Le sponsoring privé sportif en France pèse près de 2,5 milliards d'euros en dehors des contrats d'image des sportifs

Les PME occupent une grande place, le sport amateur représente la plus grosse part

Les disciplines à forte valeur ajoutée en image en bénéficient le plus; il concerne à 85% du sport masculin (amateur)

Baisse du marché du sponsoring en France et en Europe, conséquence de la pandémie

11% sur le haut niveau amateur (10% hommes/1% femmes)



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source : Sporsora/ KPMG, mars 2021



Fondation du pacte de performance :
un « guichet unique » au service des sportifs et des entreprises

En comptant les CIP (contrats d'insertion professionnelle), les contrats d'image et le mécénat, un peu plus de 220 sportifs sont financés à ce jour via la Fondation du pacte de performance pour les sportifs nombreux qui ne peuvent vivre de leur sport.

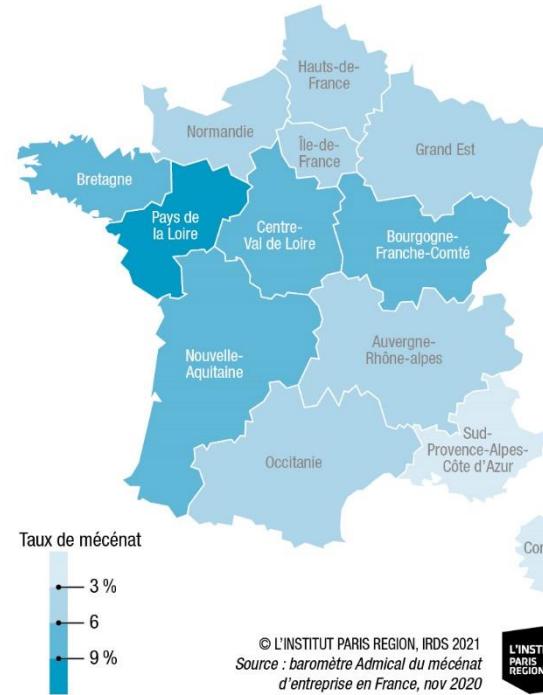
Le rôle de la conférence ?

1

Quel peut être l'apport de la Conférence ? Quelques pistes

- Comment optimiser les aides tout en maintenant l'indépendance des collectivités dans leurs choix d'accompagnement ?
- La mise en lumière de l'ensemble des dispositifs des partenaires publics que le SHN peut mobiliser pour soutenir son double parcours
- Travailler de manière collective au parcours de performance du sportif, du pré espoir jusqu'à la haute performance à partir de données nouvelles, fiabilisées (PSQS etc.) et plus lisibles.

TAUX DE MÉCÉNAT PAR RÉGION



#axe 8

SPORT PROFESSIONNEL

Sport professionnel et Sport de Haut-niveau

1 Une notion connue de tous mais une confusion avec le sport de haut niveau courante

- Le sportif professionnel et le sportif de Haut-niveau évoluent tous deux au plus haut niveau de leur discipline respective.
- Le sportif professionnel peut avoir le statut de sportif de Haut-niveau.
Ce cas de figure est rencontré lors de la participation de l'athlète à des grands évènements internationaux reconnus par le ministère chargé des sports (JOP, la Coupe du Monde, les championnats du Monde et d'Europe). Pour ces évènements une équipe de France doit être sélectionnée. Ainsi, des sportifs de différents clubs (société et association) vont former l'équipe de France pour la durée de la compétition. Si à l'issue de cette compétition une performance a été réalisée, alors l'ensemble des sportifs professionnels ayant participés à la compétition seront inscrits sur la liste des « sportifs de haut-niveau » recensés par le Ministère des sports.
- Uniquement dans ce cas, les sportifs professionnels peuvent avoir un double statut.
- Peu de sportifs concernés mais un poids économique, médiatique réelle et une vitrine du sport.

2 Pas de définition précise et officielle du sport professionnel et du sportif professionnel

- Pas de fondement juridique dans le code du sport français
- Cependant selon le ministère chargé des sports deux approches identifiées pour définir la branche professionnelle du monde sportif :

Par le sport professionnel

Par le sportif professionnel

Comment définir le sport professionnel ?

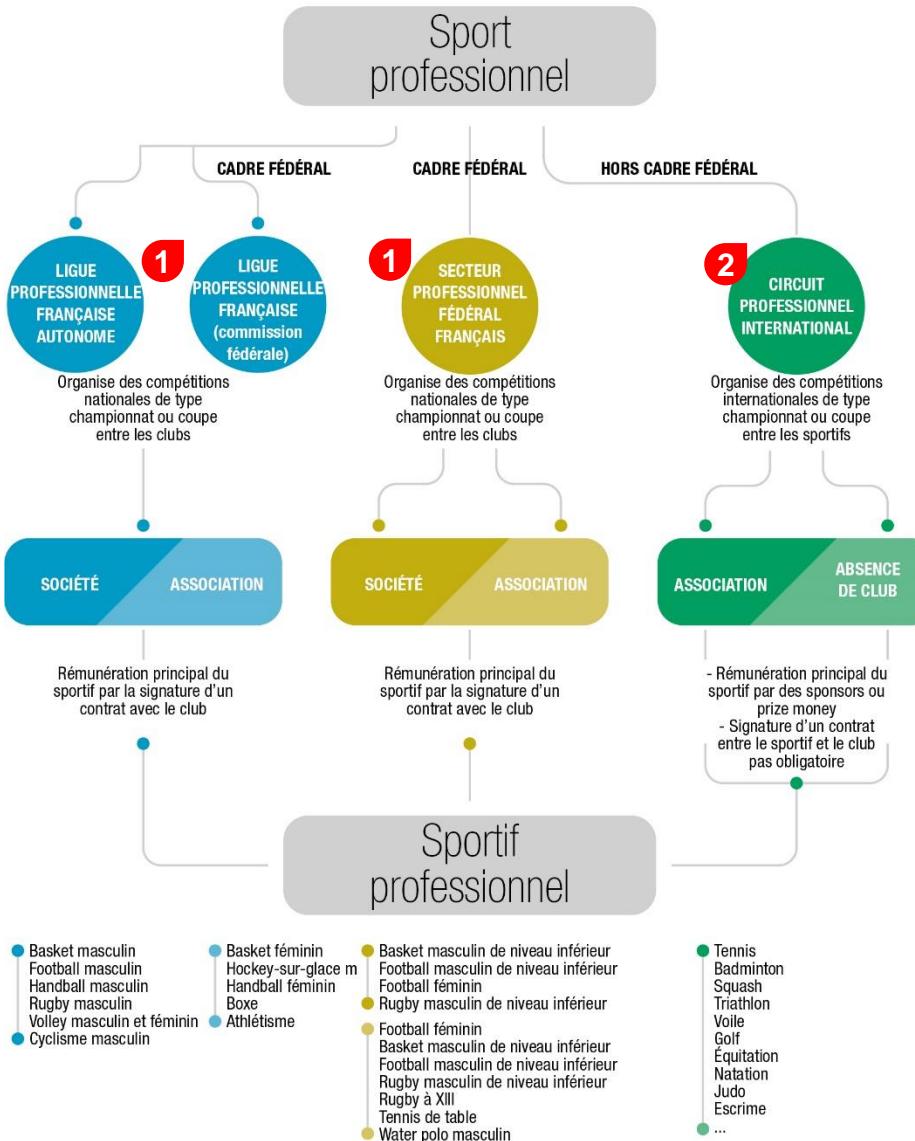
1 Par le sport professionnel :

Le sport professionnel est appréhendé comme une branche du sport fédéral.

La fédération fixe les contours du secteur professionnel en précisant les compétitions ouvertes aux professionnels et en qualifiant de sportif professionnel les sportifs y participants.

C'est le modèle dominant notamment dans les sports collectifs.

En majorité les sportifs sont salariés de leur club.



2 Par le sportif professionnel :

Identification des sportifs qui évoluent au plus haut niveau de leur discipline et qui vivent des revenus issus de leur pratique sportive (souvent en tant que travailleur indépendant),

Ils n'appartiennent pas à un secteur professionnel déterminé comme tel par un cadre fédéral. Ils évoluent souvent dans des circuits privés.

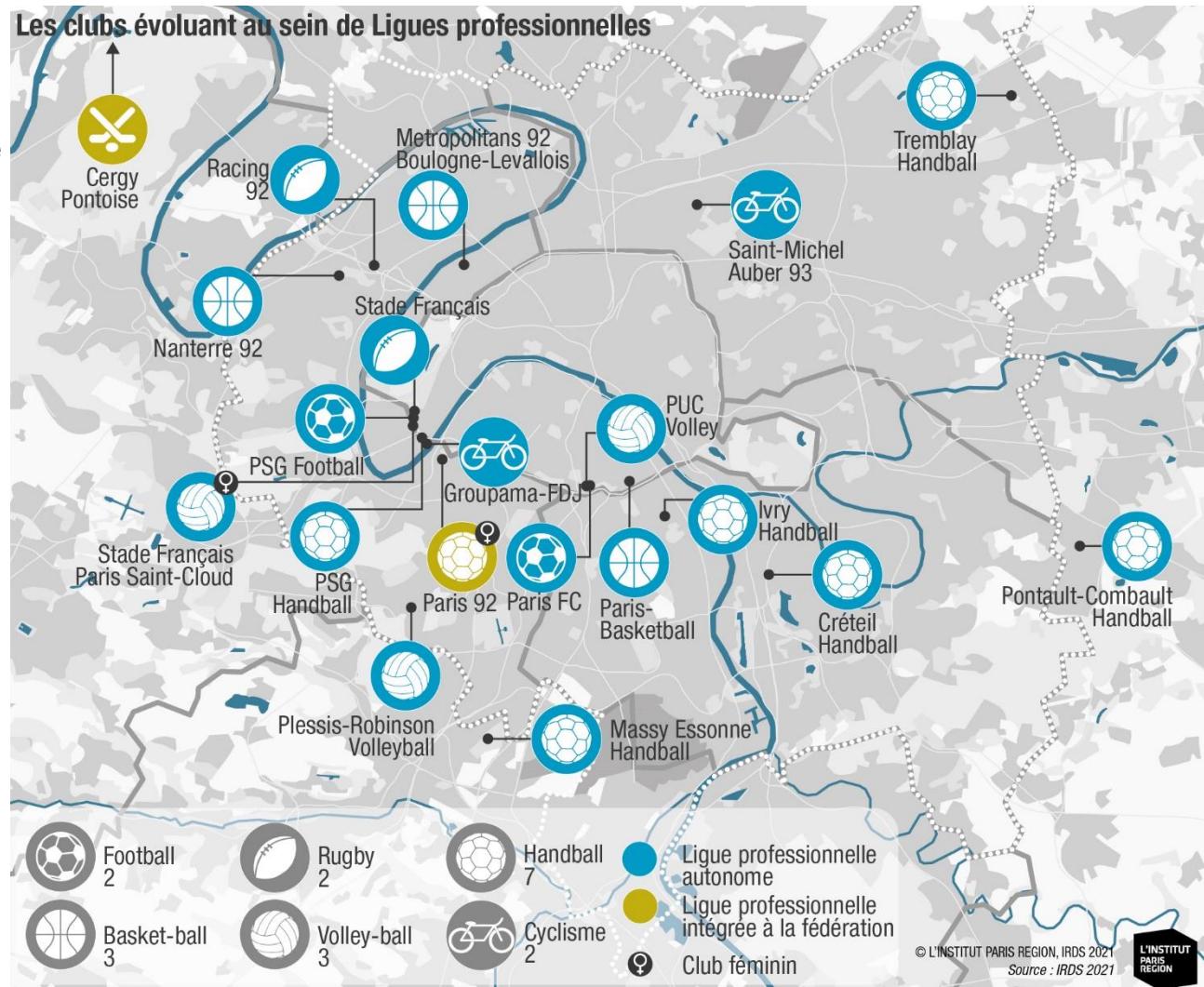
20 clubs évoluant au sein de ligues professionnelles en Île-de-France

1 Gestion du secteur professionnel de la fédération au travers :

- d'une **ligue professionnelle autonome** : association dotée d'une personnalité morale et juridique
6 ligues : LFP (M), LNR (M), LNB (M), LNH (M), LNV (M/F), LNC (M)
- d'une **ligue professionnelle intégrée à la fédération (commission)** : pas de personnalité morale distincte
5 ligues : LN Hockey (M), LNA (M/F), LFB (F), LNBP (M/F), LHF (F)
- **Objectif** : représenter, gérer et organiser le secteur professionnel des associations qui leur sont affiliées et des sociétés qu'elles ont constitué.

2 Île-de-France:

10 ligues professionnelles sur 11 représentées en Île-de-France
Seul le basket féminin ne compte pas de club en Île-de-France



Les clubs évoluant en dehors des ligues professionnelles en Île-de-France

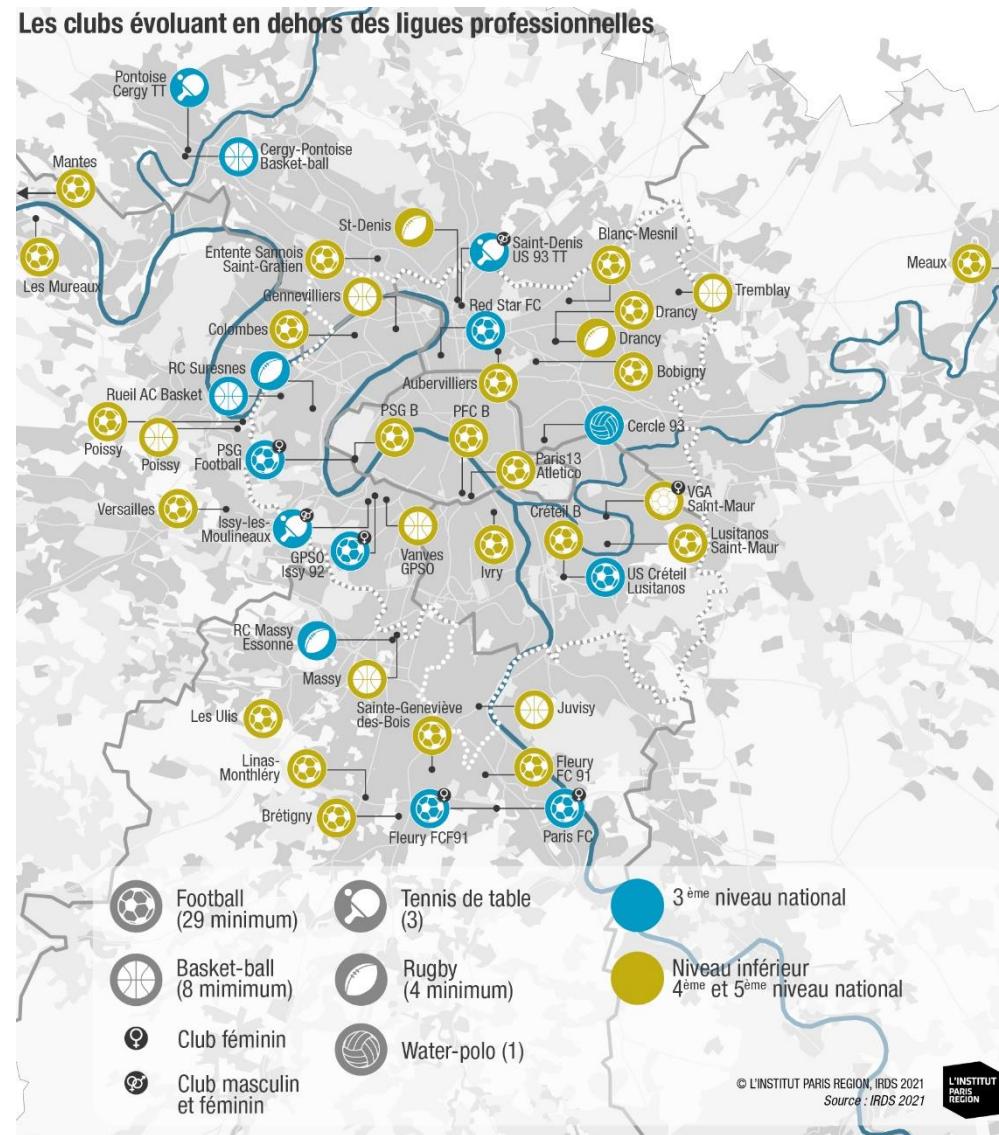
Plus difficilement identifiable car il n'est pas encadré et géré par une Ligue professionnelle

1 Compétitions nationales :

- Organisée par la fédération dotée d'une ligue professionnelle ou pas.
- Les sportifs bénéficient souvent de contrat de travail avec des clubs professionnels ou des associations.
- Exemple : Championnats des divisions inférieures masculines, Football féminin, Water-polo, Tennis de table

2 Compétitions internationales :

- Dans le cadre de circuit sportif professionnel organisé par des fédérations internationales ou par des sociétés privées et des associations de sportifs professionnels (ex: tennis).
- Les sportifs sont le plus souvent des travailleurs indépendants vivant de dotations des compétitions et des sponsors.
- Difficile de les quantifier. (nécessaire d'appeler les ligues et fédérations)

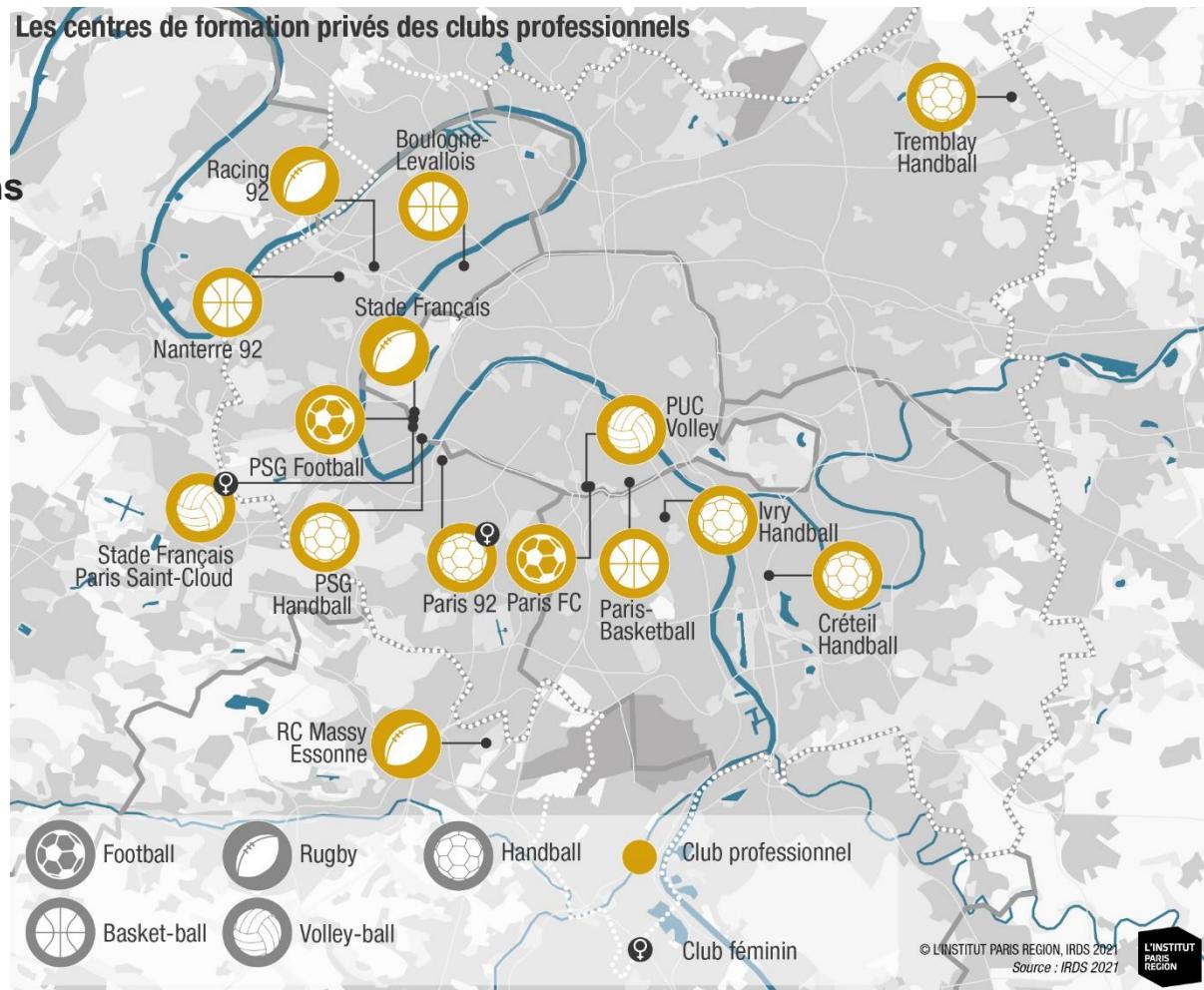


Centre de formation des clubs professionnels

- 1** Les centres de formation font **partie intégrante du processus** pour accéder au statut de sportif professionnel. Ils se positionnent comme un maillon d'une chaîne dont la finalité est **intégration du joueur dans un club professionnel**.

- 2** Les centres sont liés à l'association par une **convention** qui est validé par le préfet de région pour une durée de 4 ans et doit respecter un cahier des charges précis. L'obtention de l'agrément lui permet d'être reconnu dans son activité et dans son fonctionnement par les autorités administratives.

- 3** L'Île-de-France compte **15 centres de formations** de clubs professionnels pour **5 disciplines**.



Le sport professionnel mis à mal par la pandémie

1 Le sport spectacle professionnel face à la pandémie, plusieurs aides mises en place par l'État

- Fonds de compensation de perte de billetterie
- Aides coûts fixes : prise en charge de 70 % à 90 % des charges fixes en fonction de la baisse du chiffre d'affaire
- Exonération de cotisations sociales et patronales et aide au paiement
- Plafond global de 14M€ par club (aide aux recettes de billetterie + dispositif dit des « coûts fixes »)

2 Des difficultés importantes pour les clubs dépendant des recettes de billetterie

- Certaines disciplines moins médiatisées et sans recettes importantes provenant des droits télé notamment ont été fortement touchées par les fermetures des salles
- Le reste du sport professionnel moins « visible » très durement touché également en raison des nombreuses annulations d'évènements sportifs



L'appui des collectivités au sport professionnel

Les aides financières que peuvent percevoir les clubs sont différentes en fonction de la nature juridique du bénéficiaire : sociétés sportives ou associations

1 **Les Subventions** : pour des missions d'intérêt général, les associations sportives ou les sociétés qu'elles constituent peuvent recevoir des subventions publiques.

3 types d'actions :

- **la formation** : le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés et les centres de formation des clubs professionnels ;
- La participation de l'association ou de la société à des **actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale** ;
- La mise en œuvre d'actions visant à l'amélioration de la **sécurité du public** et à la **prévention de la violence dans les enceintes sportives**

2 **Les contrats de prestations de service** :

- **achat de places** dans les enceintes sportives, **achats d'espaces publicitaires** lors de manifestations sportives ;
- **apposition du nom ou du logo de la collectivité territoriale** sur divers supports de communication (maillots de joueurs, bulletin d'information du club, billetterie, affichage des rencontres)

3 **Mise à disposition des équipements sportifs** : un avantage économique de premier plan pour les clubs sportifs même si une redevance est nécessaire. Particularité française.

4 Les villes et intercommunalités les plus importantes et quelques départements aident le sport professionnel. Certaines aides peuvent être ciblées comme pour le secteur professionnel féminin. Le Conseil régional IDF a pu soutenir par exemple les clubs élites féminins franciliens relevant du sport professionnel.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

LE SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE, ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Merci de votre
attention



ILE DE FRANCE